

# Louvigné de Bais



Bulletin municipal  
Décembre 2013 - N° 61

## Autorisations d'Urbanisme

### Déclarations préalables accordées

- ✓ **Eon Yannick**,  
16 cité Bel Air :  
Clôture + peinture façades
- ✓ **Commune**,  
parking st Patern :  
démolition et reconstruction  
d'un bâtiment de stockage
- ✓ **Commune**,  
rue Guy d'Espinay :  
démolition bloc toilettes  
publiques et construction muret
- ✓ **Leroux Sylvain**,  
ZA des Mazures :  
clôture
- ✓ **Eon yannick**,  
16 cité Bel Air :  
abri de jardin
- ✓ **Jeuland Pascal**,  
la Chardronnais :  
fenêtre de toit
- ✓ **Lansade Philippe**,  
28b rue des Saulniers :  
abri de jardin
- ✓ **Berhault Jean-Noel**,  
20 cité Bel Air : abri de jardin
- ✓ **Renault Paul**,  
12 rue de Fouesnel : clôture
- ✓ **Lecomte Thierry**,  
1 place de la mairie :  
Changement d'enseigne
- ✓ **Bahon Gaele**,  
1 résidence des Prés Verts :  
agrandissement

### Permis de construire accordés

- ✓ **Cambier Antoine**,  
impasse de la Cour Dorée :  
aménagement grenier
- ✓ **Gulli Jean-Thierry**,  
Vauzé : Garage
- ✓ **Waroquet Anne et Achaboub  
Matthieu**,  
22 rue des Fontaines :  
maison individuelle
- ✓ **Riault Didier et Lefevre  
Claire**, 44 rue Mme de Sévi-  
gné :  
extension maison
- ✓ **Schaefer-Duboé Florence**,  
2 rue du Gué :  
maison individuelle



## Etat civil

### Naissances :

- ✓ **Brousse Nolhan**,  
8 rue de Fouesnel,  
né le 13.06.13 à Vitré
- ✓ **Leroux Yanis**,  
2 za les Mazures,  
né le 23.08.13 à St Grégoire
- ✓ **Aubourg Talya**,  
26 cité Bel Air, née le 28.09.13  
à St Grégoire
- ✓ **Auville Lilou**,  
la Garenne,  
née le 02.10.13 à Vitré
- ✓ **Deniard Yaëlle**,  
5 rue de la Touche  
née le 19.10.13 à Rennes
- ✓ **Guilloux Lisa**,  
10 rue des Douves,  
née le 24.10.13 à Vitré
- ✓ **Jarry Lolivier Alina**,  
14 rue des Fontaines,  
née le 31.10.13 à Vitré



### Mariage

- ✓ **Boutenmy Antony et Derouet Tiffanie**  
le 20.07.13
- ✓ **Pouessel Cédric et Poirier Elodie**  
le 17.08.13
- ✓ **Ousseni Azzeddine et Prono Charlotte**  
le 28.09.13

### Décès et transcriptions de décès

- ✓ **Jéhan Ange**,  
le 16.08.13 à Vitré
- ✓ **Désille André**,  
le 12.09.13 à Louvigné de Bais
- ✓ **Marion Daniel**,  
le 11.10.13 à Vitré
- ✓ **Dufeu Marcelle**  
le 11.11.13 à Montoir de Bretagne
- ✓ **Desille Georges**  
le 12.11.13 à Chantepie
- ✓ **Loury Julien**  
le 30.11.13 à Rennes



# EDITORIAL

**L**es prochaines élections municipales auront lieu le 23 et le 30 mars 2014. Afin de respecter les règles qui s'appliquent à la communication en période pré-électorale, il n'y aura pas d'éditorial du maire dans ce bulletin.

Nous vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous et que 2014 vous apporte joie, réconfort, et santé.

*Le maire et les membres de la commission du bulletin*

## Sommaire

**P 2 de couv.** Autorisations d'urbanisme  
Etat civil

**1** Editorial

**2 à 5** Conseil municipal

**6 et 7** Informations municipales  
Horaires  
Mairie et agence postale  
Déchèterie  
Boite aux lettres  
Budget info famille  
Argent de poche  
Inscription sur liste électorale  
Recensement militaire  
Réforme de mode de scrutin  
Louvignéen(ne) à l'honneur  
Chien et chat  
Carte tennis badminton

**8** Calendrier des manifestations

**9 à 12** Informations diverses  
SMICTOM  
Centre Social de Vitré  
Le Relais  
Vitré Communauté

**13 à 16** Vie sociale  
Centre de Secours  
Anciens combattants  
Club amitiés et loisirs  
CSF  
Espace jeux Capucine  
CCAS

**17 à 21** Vie scolaire  
Ecole publique Charles Perrault  
Envol  
Ecole privée Saint Patern  
OGEC - APEL

**22 à 24** Vie associative  
Danse louvignéenne  
Palet Club  
Amicale de la pêche  
Dynamic gym  
Volley Club  
Football-club  
Badminton

**25 et 28** Vie culturelle  
Théâtre "La Vigne au Loup"  
Fait main  
L'école de dessin  
La bibliothèque  
La paroisse

## Conseils municipaux

Relevé des principales décisions des conseils municipaux du 26 juin, du 23 juillet, du 10 septembre et du 22 octobre 2013

### Affaires scolaires

#### Subventions sorties scolaires

L'école privée St Patern a un projet de classe Poney. 26 enfants sont concernés par cette sortie. Le coût du séjour est de 88 € par enfant.

L'école publique Charles Perrault a un projet de classe de neige. 51 enfants sont concernés par cette sortie. Le coût du séjour est de 326,57 € par enfant.

La somme allouée par participant est égale à 12,5% du montant restant

aux familles après l'aide versée par les comités de parents d'élève.

Le conseil accepte de verser une subvention de 286 € à l'école St Patern, soit 11 € par enfant et de 2081,82 € à l'école Charles Perrault, soit 40,82 € par enfant.

### Travaux

#### Eglise

Le montant des travaux est estimé par Mr Helmbold à 137 286,34 € avec l'option « verrière de doublage ». Cette « verrière de doublage » permettra de mieux protéger les vitraux une fois qu'ils seront restaurés.

Le conseil, après avoir délibéré, autorise Mr Lecoq architecte (concernant le dossier de restauration du côté Est de l'église) à lancer la consultation en s'appuyant sur les travaux de Mr Helmbold.

#### Mission SPS

(sécurité protection santé) et contrôle technique pour les travaux de l'église

Différents cabinets ont été contactés pour ces 2 missions:

	SPS	Contrôle technique	Prix groupé
Qualiconsult	840,00 € HT	1 105,00 € HT	1850,00 € HT
Bureau Veritas	0	1788,00 € HT	
IPAC	1110,00 € HT	0	
DECKRA	1440,00 € HT	2400,00 € HT	3840,00 € HT
Ouest coordination	1575,00 € HT	0	

Le conseil, après délibération et à l'unanimité, décide de retenir la proposition du cabinet Qualiconsult pour un montant de 1850,00 € HT pour l'ensemble des missions ( SPS et Contrôle technique)

#### Demande de subventions concernant la rénovation des vitraux

Le conseil municipal a accepté le devis de la rénovation des vitraux avec l'option « verrière de doublage » pour un montant de 137 268,34 € HT

Ces travaux peuvent bénéficier de subventions auprès de différents organismes. Elles peuvent aller jusqu'à 75% des travaux HT.

Le conseil, après délibération et à l'unanimité, autorise Mr le Maire ou l'adjoint délégué à déposer les dossiers de demandes de subventions pour la rénovation des vitraux de la partie Est de l'église auprès des organismes suivants :

- l'Etat
- La Région
- Le Conseil Régional
- La D.R.A.C
- Le S.T.A.P 35
- Vitré Communauté
- Et tous autres services allouant des subventions pour ce type de travaux.

Concernant l'attribution de la mission de rénovation des vitraux à Mr Lecoq, la DRAC n'a pas encore donné sa réponse malgré différentes relances.



#### Salle des sports

Après délibération, le conseil à l'unanimité, décide de retenir les entreprises suivantes « moins disantes » proposées par la commission d'appel d'offres pour réaliser les travaux de la salle de réunion de la salle des sports.

Lot	Entreprises	Montant HT
1) terrassement maçonnerie	Huet	25 470,20€
2) charpente bardage bois	Lamy	17 509,52€
3) couverture étanchéité	Scop cebi	5 913,53€
4) menuiseries extérieures et intérieures	CSI	8 826,80€
5) isolation cloisons plafonds	Veille	6 795,02€
6) électricité, chauffage électrique	ICE	4 193,45€
7) chape carrelage	JPM Carrelage	2 992,53€
8) peinture nettoyage	Louasil	3 682,50€

Soit un total de : 75 383,55 €

Une demande de subvention qui est estimée à 25% du montant HT des travaux est déposée auprès de Vitré Communauté.

#### Mission SPS et contrôle technique pour la salle de réunion de la salle des sports

Différents cabinets ont été contactés pour ces 2 missions:

	SPS	Contrôle technique
Qualiconsult	927,50€ HT	1680,00€ HT
ATAE 35	1 015,00€ HT	
APAVE	1300,00€ HT	2 250,00€ HT
Ouest coordination	1610,00€ HT	

Le conseil à l'unanimité décide d'attribuer les missions SPS et contrôles technique au cabinet Qualiconsult pour un montant de 2607,50 € HT

## Voirie

Le conseil municipal délibère en faveur de la société Beaumont pour effectuer les travaux de voirie urbaine (parking St Job, Impasse des Saulniers, rue Beau Soleil, cour annexe Mairie) et rurale (VC4 route de Vergeal du cimetière à la limite de Bais, chemin rural Le Pin,

chemin rural Les Champs). Le montant des travaux s'élève à 116 300,00 € HT.

La voirie de la Cité Bel Air est très abîmée. Le conseil municipal accepte le devis de la société FTPB pour un montant de 26 810,00 € HT pour

réaliser ces travaux de remise à neuf.

Des travaux de marquage au sol sont à réaliser sur la commune. Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir la sté Sima Ouest pour un montant de 3 180,00 € HT.

## Assainissement

### Marché public de prestations de service pour l'exploitation partielle du service public d'assainissement collectif de la commune

Une procédure de passation de marché public de prestation de service a été engagée pour la nouvelle station d'épuration :  
Durée : 4 ans à partir du 4<sup>ème</sup> trimestre 2013, et une option relative à la prise en charge de l'exploitation du poste de refoulement.

Suite à l'appel public à la concurrence adressé le 22 mars 2013 deux sociétés ont répondu :

	Exploitation station forfait annuel HT	Exploitation Poste de refoulement forfait annuel HT	TOTAL HT Forfait annuel	TOTAL HT Marché 4 ans
SAUR	36400.00 €	3740.00 €	40140.00 €	160560.00 €
VEOLIA-EAU	32500.00 €	2888.00 €	35388.00 €	141552.00 €

Le conseil municipal retient la société Véolia-Eau.

### Tarif assainissement 2014

Les tarifs augmentent de 2% par rapport à 2013



Objet	Tarifs 2014
Prix m <sup>3</sup>	2.00 €
Abonnement par semestre	4.64 €
Forfait	9.28 €
Raccordement	335.58 €

## Environnement



La Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Vilaine, lors de la session du 31 mai 2013, énonce des priorités à retenir :

- Arrêt de la destruction des zones humides,
- Préservation, restauration et développement des peuplements piscicoles,
- Baie de la vilaine à Arzal,

- Altération de la qualité de l'eau par les nitrates, le phosphore, les pesticides, l'assainissement,
- Altération des milieux par des espèces invasives,
- Gestion des étiages et des inondations, de l'eau potable.

Les documents d'urbanisme (SCOT, PLU, carte communale) doivent être compatibles avec le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) du SAGE.

## Urbanisme

### P.L.U. : avenant mission

Le marché initial passé avec le cabinet Planis pour 20 réunions n'est plus valide. En effet, le dossier devant être poursuivi jusqu'en Décembre, il est nécessaire de faire un avenant afin d'inclure les prochaines réunions et de tenir compte de l'actualisation des coûts. Le nouvel avenant s'élève à 3831,64 euros HT. Ce montant correspond à une réunion complémentaire et à la réalisation finale du dossier. Toute réunion supplémentaire sera facturée 589.30 euros HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'avenant du cabinet PLANIS.

### Opposition au projet de loi « ALUR »

Le conseil municipal de la commune de Louvigné de Bais :

Considérant qu'au terme d'un insupportable processus de réduction et de dégradation progressif des compétences et de la libre-administration de la commune, il a été proposé dans l'article 63 du projet de loi **sur l'accès au logement et un urbanisme rénové** - dit « ALUR » - , un transfert « de plein droit » de la compétence de la réalisation des plans locaux d'urbanisme (PLU) aux communautés d'agglomération et de communes,



Considérant que le 17 septembre 2013, cette disposition législative a été adoptée en première lecture par l'Assemblée Nationale,

Considérant que ce dispositif, s'il était adopté, obligerait les communes à renoncer à la gestion du plan local d'urbanisme avec lequel elles gèrent l'aménagement du territoire, pour servir au mieux l'intérêt de leurs administrés,

Considérant que si les maires ruraux de France sont favorables à une coopération volontaire dans l'ensemble des domaines de compétences, ils s'opposent fermement à tout transfert qui aurait un caractère obligatoire. Les maires doivent pouvoir conserver, s'ils le souhaitent, la compétence essentielle « urbanisme », afin de rester maîtres de la gestion et du développement de leurs communes en toute responsabilité,

**Exprime** sa ferme opposition au transfert automatique de la compétence transférant de manière contrainte la réalisation des plans locaux d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu, ou carte communale, aux communautés d'agglomération et de communes,

**Rappelle** que la communauté de communes doit s'appréhender comme un espace intelligent de coopération, issue de la volonté des maires,

**Réaffirme** que la communauté de communes, qui n'est pas une collectivité territoriale au sens de la Constitution, n'est légitime qu'en tant qu'outil au service des communes qui la composent. Le degré d'une coopération intercommunale efficace se réfléchit, se discute, s'adapte au contexte local et ne se décrète pas arbitrairement, pas plus qu'il ne s'impose de façon autoritaire,

**Apporte** son soutien aux actions engagées localement et leur propre initiative par les élus ruraux pour défendre cette même position,

**Demande** la suppression pure et simple de l'article 63 du projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové - dit ALUR,

**Demande** par conséquent à la représentation nationale, députés et sénateurs, d'adopter un amendement dans le cadre du projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, visant à la suppression de son article 63,

**Demande** aux députés et sénateurs du département de soutenir, au sein de leur groupe et par leur vote, cette demande de l'association des maires ruraux de France.

## Divers

### Fusion de deux communautés

Détermination de la composition de l'organe délibérant de la future communauté d'agglomération issue :

- de la fusion de Vitré Communauté et de la Communauté de communes du Pays Guerchais,
- de l'extension aux communes de Bais et de Rannée.

#### Le Maire expose :

Vu la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivité

tés territoriales modifiée par la loi n°2012-281 du 29 février 2012 visant à assouplir les règles relatives à la refonte de la carte intercommunale et notamment l'article 60-III ;

Vu l'arrêté préfectoral du 23 décembre 2011 portant adoption du schéma départemental de la coopération intercommunale (SDCI) d'Ille et Vilaine, et sa préconisation n°12 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 septembre 2012 portant projet de fusion de la communauté d'agglomération de « Vitré Communauté » avec la communauté de communes du « Pays

Guerchais », en intégrant au nouvel ensemble les communes de Bais et Rannée ;

Vu les délibérations du conseil communautaire et des communes relatives à cette modification de périmètre ;

Vu l'article L5211-6-1 du Code général des collectivités territoriales relatif à la composition du conseil communautaire suite au renouvellement général des conseils municipaux et à la répartition des délégués entre les communes membres ;

Vu la délibération n° 23 du Conseil communautaire de Vitré

## Divers

Communauté du 9 mars 2013 relative à la composition de l'organe délibérant de la future communauté d'agglomération qui sera issue de la fusion de Vitré Communauté et de la communauté de communes du pays Guerchais et de l'extension aux communes de Bais et de Rannée ;

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral ;

Vu la proposition d'accord local sur la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de la future communauté d'agglomération qui sera issue de la fusion de Vitré Communauté et de la communauté de communes du Pays Guerchais et de l'extension aux communes de Bais et Rannée, pour la période postérieure au renouvellement général des conseils municipaux, formulée par le Conseil Communautaire de Vitré communauté lors de la séance du 24 mai 2013 ;

Le conseil municipal après délibération et à l'unanimité approuve l'accord local voté par le Conseil communautaire le 26 mai 2013 ainsi que la répartition des sièges au sein du conseil communautaire ; pour Louvigné de Bais, 2 délégués communautaires seront à désigner.

## Relais assistants maternels

La CAF souhaite mettre en place un RAM, sur la commune, afin d'apporter des conseils aux assistants maternels. Un agent serait embauché par la CAF et tournerait sur les différentes communes : Marpiré, St Jean sur Vilaine, St Didier, St Aubin des Landes, Louvigné de Bais, Torcé, Cornillé, Châteaubourg et Domagné. Ce relais serait mis en place avec la CSF pour Capucine. La CSF devra donc gérer l'agent intervenant. Pendant 3 ans, cet emploi serait financé par la CAF avec une participation des communes membres. Au bout de cette période, les communes devront financer la tota-

lité. Après délibération et à l'unanimité, le conseil ne souhaite pas que ce projet soit mis en place sur la commune.

## Salle de musique

Monsieur Gougeon, professeur, renouvelle sa demande de location de la salle de musique située à l'Espace Culturel, du 3 septembre 2013 au 29 juillet 2014. Le conseil accepte la demande de Mr Gougeon et fixe le loyer pour cette période à 561 €, revalorisation de 2% comprise.

## CSF

### - Subvention camp d'été

La CSF a organisé un mini camp d'été de 5 jours, du 22 au 26 juillet, à l'Etang du Boulet sur la commune de Feins. Pour les 15 enfants de Louvigné ayant participé, elle a demandé une subvention de 7 € par jour et par enfant, soit un total de 525 €.

Pour information, les familles ont payé suivant le quotient familial : 110, 130 ou 155 €.

Le conseil accepte à l'unanimité de verser la somme demandée.

### - Acomptes

Pour le 3<sup>ème</sup> trimestre, le conseil accepte de verser un acompte de 4000 €.

Après avoir examiné les tableaux de présences des enfants au centre de loisirs, il s'avère que le conseil doit également voter une participation de 4000 € pour le 4<sup>ème</sup> trimestre. Après délibération et à l'unanimité, cette somme est accordée à la CSF pour son fonctionnement.

### - Ménage

Mensuellement, il est accordé à la CSF la prise en charge de la moitié de la facture du ménage. Le nombre d'heures effectuées varie entre 6, 9 et 12 h par mois.

Le conseil accepte de verser les sommes de :

- 122,40 € pour le mois d'avril sur un montant total de 244,80 €, (12h)
- 61,20 € pour le mois de mai sur un montant total de 122,40 €, (6h)

- 122,40 € pour le mois de juin sur un montant total de 244,80 €, (12h)
- 122,40 € pour le mois de juillet sur un montant total de 244,80 €, (12h)
- 91,80 € pour le mois d'août sur un montant total de 183,60 €, (9h)
- 122,40 € pour le mois de septembre sur un montant total de 244,80 €, (12h)

## Subvention mission d'intérêt général

Mlle Lucie Louapre, habitant Le Pin à Louvigné de Bais, a déposé une demande de subvention pour l'aider à financer un projet de mission en qualité d'assistante de langue française en Indonésie du 2 septembre 2013 au 28 février 2014. Le coût du voyage (transport, visa, vaccins...) s'élève à 1180 €. L'association prend en charge les repas, l'hébergement et versera une indemnité de 100 € par mois. Le conseil accepte d'allouer une subvention de 200 € sous condition que Mlle Louapre présente son expérience aux écoles à son retour, comme elle le propose.

## Amende de police

Au regard des projets de mise en sécurité de la voie publique (éclairage des passages piétons), l'Etat décide de verser la somme de 2710 € à la commune. A l'unanimité, le conseil valide et accepte cette subvention.

## Indemnités percepteur 2013

Monsieur Creaç'h, trésorier à Vitré, a transmis le montant de ses honoraires au titre de l'année 2013. Il s'élève à 488,53 € brut pour les indemnités de conseil et à 42,98 € brut pour les indemnités d'élaboration des documents budgétaires. Le conseil accepte de verser ces sommes au percepteur.





## Horaires de la mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 14h à 16h. 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedis du mois de 9h à 11h.

## Agence postale

L'agence postale est à votre disposition tous les jours le lundi (14 h 45 - 17 h 45) et du mardi au samedi (9 h 00 - 12 h 00)

## Déchetterie Rappel des horaires

Lundi	10h00 - 12h00
mercredi	9h00 - 12h00
Samedi *	9h00 - 12h30 14h00 - 18h00

Fermeture à 17h30 de novembre à février.

## Votre boîte aux lettres

Si vous ne souhaitez plus recevoir de publicité chez vous : Pensez à l'autocollant « Stop Pub » disponible en mairie.

## « Budget info famille »

Le service accès aux droits de l'Union Départementale des Associations Familiales d'Ille et vilaine (UDAF35) a mis en place, à titre expérimental, un dispositif « Budget Info Familles » depuis le 18 novembre 2013. Il est destiné à toutes les personnes qui rencontrent une difficulté financière afin de pouvoir les orienter vers des dispositifs adaptés.

Il s'agit de permanences téléphoniques qui ont lieu tous les matins du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00

Les personnes peuvent directement joindre un interlocuteur au : 02.23.48.27.17

## Argent de poche

### Le dispositif «Argent de poche» est renouvelé pour 2014

Les jeunes garçons ou filles de 16 à 18 ans intéressés par ce dispositif peuvent se renseigner en mairie.

Les jeunes engagés dans ce cadre travaillent par chantier de 3 heures. Le nombre de chantiers est limité à 5 dans le mois avec un maximum de 30 par an.

Chaque chantier de 3 heures est rémunéré 15 €. En 2013, 27 jeunes ont participé à 153 missions sur la commune, encadrés par le personnel communal des services technique, administratif, postal ou scolaire.

Vacances	Missions
Février/mars	16
Avril	14
Juillet	70
Août	43
Novembre	10

## Inscriptions sur la liste électorale

Pour pouvoir voter, il faut impérativement être inscrit sur la liste électorale au plus tard le 31 décembre 2013. Cette démarche concerne particulièrement les nouveaux arrivants, les louvignéens qui ont changé d'adresse sur la commune\*

### Où faut-il s'inscrire ?

En mairie de Louvigné de Bais du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, le mercredi de 14h à 16h et le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedis de chaque mois.

### Quels documents faut-il fournir ?

Pour s'inscrire, il suffit de se présenter personnellement en mairie, muni de la carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture d'électricité, d'eau ou de téléphone fixe) ou pour les jeunes, d'une déclaration certifiant que leur domicile est celui de leurs parents.

\* l'avis de changement d'adresse et de réexpédition ne s'applique pas au courrier électoral qui est systématiquement retourné en mairie par la poste.

### Vous venez d'avoir 18 ans ou vous aurez 18 ans avant l'un des deux scrutins prévus en 2014.

Vous serez inscrit(e) d'office sur les listes électorales de votre commune sous réserve toutefois que vous vous soyez fait recenser auprès de votre mairie en vue de la journée défense et citoyenneté. Vous n'avez donc pas de démarches particulières à effectuer auprès de votre mairie.

Toutefois, si vous n'avez pas reçu de courrier de votre mairie vous informant de votre inscription d'office et si votre nom ne figure pas sur le tableau des additions et retranchements affiché en mairie le 10 janvier 2014 ou le tableau établi le 6 mars 2014 et comportant les nouvelles inscriptions, vous aurez la possibilité de saisir le tribunal d'instance de Rennes pour vous faire inscrire dans les 10 jours de la publication de ces tableaux.

## Le recensement militaire pour les jeunes

Nous vous rappelons qu'il leur est obligatoire de se présenter en mairie dans les trois mois qui suivent la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Pour se faire recenser, les jeunes garçons et filles concernés doivent présenter le livret de famille des parents, un justificatif de domicile et une pièce d'identité.



### Réforme du mode de scrutin pour les élections municipales et communautaires de mars 2014

(décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mars 2013).

#### Nouvelles règles, nouveaux bulletins :

- Le panachage disparaît dans les communes de 1000 à 3500 habitants : le vote se fait sur une liste bloquée. Tout ajout, suppression ou inscription sur le bulletin le rendra définitivement nul.
- Le bulletin de vote comportera deux listes, l'une pour constituer le conseil municipal, l'autre pour représenter la commune au sein de la communauté de communes\*. **Ces deux listes sont indissociables**, ce qui signifie qu'il n'est pas possible de voter seulement pour la liste des conseillers municipaux et de rayer la liste des conseillers communautaires en cas de désaccord sur cette seule désignation.

(\*) le mode de désignation des délégués communautaires change à partir de mars 2014. En effet les citoyens éliront les délégués communautaires qui étaient auparavant élus par le conseil municipal. Les élus souhaitant siéger au sein de la Communauté de commune seront donc désormais connus dès les élections municipales.

- Les électeurs doivent désormais dans toutes les communes, présenter au président du bureau de vote, en même temps que la carte électorale établie le 09/03/2012 (ou l'attestation d'inscription en tenant lieu) un titre d'identité. (Carte d'identité, passeport, carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie, permis de chasse, permis de conduire...) la liste est disponible en mairie.



### Louvignéen(ne) à l'honneur

Emilie LAIRIE lauréate du concours sur la Résistance.

Emilie a une passion : l'histoire. L'année dernière, élève en terminale STAV (sciences et technologie de l'agronomie et du vivant) au lycée de l'IPSSA de Vitré, elle a participé à un concours national de la résistance et de la déportation dont le thème était : « Communiquer pour résister » (1940 - 1945).



Durant plusieurs semaines, elle s'est plongée dans la recherche de documentaires avec l'aide de Frédéric Leray, son professeur d'histoire et Roland Le Meur, professeur d'économie dont le grand-père fut résistant.

600 candidats ont participé à ce concours.

Emilie a été désignée par le jury, lauréate de ce concours avec la note maximum de 20/20.

### Les chiens et les chats divaguent toujours !!

De nombreuses plaintes sont déposées en mairie. « Nous ne pouvons pas nous promener tranquillement sur les sentiers. Nous sommes obligés de nous armer de bâton !!! Est-ce normal ? »

Des enfants jouent, courent à l'espace détente. Que se passera-t-il lorsqu'ils se retrouveront face à un chien en liberté ??

Propriétaires de chiens, prenez vos responsabilités avant ... le drame.

**Vous pouvez promener vos chiens, mais tenus en laisse.**

Les plaintes concernent également les nombreux chats qui divaguent et prolifèrent sur la commune.



### Renouvellement des cartes « tennis badminton loisir »

Le renouvellement des cartes se fera la première quinzaine de janvier aux heures d'ouverture de la mairie.

La personne qui ne souhaite pas renouveler sa carte et qui n'aura pas rendu sa clé le 15 janvier ne pourra récupérer sa caution. Elle sera encaissée.



## Calendrier des manifestations

### Janvier

- 03 : Vœux du Maire :  
*Salle Polyvalente*
- 11 : Tournoi de foot seniors :  
*Salle des sports*
- 18 : Après-midi récréatif pour les  
personnes âgées de 70 ans et  
plus : *Salle polyvalente*

### Février

- 22 : surprise partie des enfants des  
deux écoles (APEL-envol) :  
*Salle Polyvalente*

### Mars

- 22 : repas « Fait-Mains » :  
*Salle Polyvalente*
- 25 : Concours belote du Club Amitié  
et Loisirs : *Salle polyvalente*

### Avril

- 5 et 6 : Bourse aux vêtements  
de l'accueil de loisirs :  
*Salle Polyvalente*
- 12 : Repas « APEL » :  
*Salle polyvalente*



### Mai

- 1<sup>er</sup> : loto du foot : *Salle des sports*
- 08 : Armistice
- 16 : Tournoi de volley seniors :  
*Salle des sports*
- 16 : Spectacle de théâtre :  
*Salle Polyvalente*
- 17 : Spectacle de théâtre :  
*Salle Polyvalente*
- 17 : Tournoi de volley jeunes :  
*Salle des sports*
- 17 : Tournoi de foot jeunes :  
*Terrains des sports*
- 18 : Concours de palets :  
*Espace détente ou salle des sports*
- 18 : Première des communions
- 22 : Buffet campagnard du club  
Amitié et loisirs :  
*Salle polyvalente*
- 31 : Tournoi interquartiers foot  
volley : *Terrains de sports*

### Juin

- 08 : Vide grenier (APEL-envol) :  
*centre bourg*
- 14 : Tournoi foot « interquartiers » :  
*Terrain de sports*
- 14 et 15 : Kermesse école St Patern :  
*Salle polyvalente*
- 21 : Gala de danse : *Salle polyvalente*
- 28 : Kermesse école Charles Perrault :  
*Salle des sports*

# SMICTOM

## Prévention des déchets

### Valoriser ses branchages chez soi, c'est possible !

Les tailles et branchages issus de nos jardins sont en grande majorité déposés sur les plateformes « déchets verts » dans les déchèteries du territoire. Il est toutefois possible de les valoriser chez soi, pour le compost ou le paillage !



Les branches sont difficilement valorisables si elles sont brutes. Il faut donc les broyer pour en réduire le volume et faciliter l'utilisation. En fonction de leur taille, on va utiliser des outils différents. Pour les branches de 1 cm de diamètre, on peut utiliser une tondeuse à gazon classique. Il suffit d'étaler les tailles sur la pelouse et passer la tondeuse dessus pour obtenir du broyat. Pour les branchages de tailles supérieures, on peut utiliser un broyeur à végétaux. Il en existe un certain nombre, chacun adapté à des tailles et des volumes différents.

### 50 % de réduction sur la location d'un broyeur à végétaux

Investir dans un broyeur à végétaux qui servira deux fois par an, n'est pas nécessaire quand on peut le louer dans un magasin de motoculture. Pour développer cette pratique, le SMICTOM Sud-Est 35 offre aux habitants de son territoire qui en font la demande, un bon de réduction de 50% sur la location d'un broyeur, dans la limite de deux demi-journées par an et par foyer.

Le broyat que vous obtiendrez peut être utilisé dans le composteur, en complément des déchets de cuisine. Après décomposition, on obtient un engrais naturel maison de grande qualité pour le jardin. Il peut aussi être utilisé en paillage, c'est-à-dire, venir recouvrir le sol au pied des arbres fruitiers, des arbustes d'ornement ou des plantes potagères tel que les tomates par exemple. Cette technique permet de maintenir l'humidité du sol et de limiter la pousse des mauvaises herbes.

## Pratique

### Comment obtenir son bon de réduction ?

À partir du 12 novembre, demandez-le sur le site web du syndicat [www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr) ou par téléphone au 02 99 74 44 47.

**Qui peut y prétendre ?** Tous les habitants du territoire du SMICTOM Sud-Est 35, dans la limite de 2 demi-journées par an.

**Où effectuer la location ?** Dès la demande du bon de réduction, vous devrez choisir votre magasin dans une liste de partenaires agréés.

**Quand louer ?** Vous vous rapprochez du magasin que vous avez choisi pour connaître la disponibilité des broyeurs.

**Que présenter à la location ?** Le bon de réduction personnel et un justificatif de domicile sont à présenter obligatoirement pour obtenir la réduction.

## Collecte

### Supprimer les points noirs pour améliorer la sécurité

Depuis 2012, le SMICTOM travaille de concert avec les mairies et son prestataire de collecte, pour supprimer l'ensemble des points noirs de sécurité sur le territoire afin de sécuriser la collecte en porte à porte.

Chaque année en France, on comptabilise 6 à 7 accidents mortels dans la filière déchets, tous secteurs et toutes activités confondus, en plus des nombreux accidents matériels. Pour prévenir de tous ces risques, les points noirs sur notre territoire ont été recensés : marches-arrière du camion, impasses sans retournement, véhicules en stationnement interdit, etc.

Après des observations sur le terrain, des solutions correctives sont apportées : création de points de regroupement des bacs, sensibilisation des usagers... Ces modifications s'inscrivent dans une démarche de prévention, visant à réduire les risques pour les agents de collecte et pour les riverains.

Le SMICTOM suit les recommandations sécurité de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) liées aux métiers du déchet (R-437). Texte disponible sur le site de l'INRS.

## Déchèterie

### Une carte pour accéder à la déchèterie

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'accès à la déchèterie d'Argentré-du-Plessis se fait à l'aide d'une carte personnelle. Ce système va être mis en place avant la fin de l'année à Val d'Izé et Châtillon-



en-Vendelais et à terme sur les 12 déchèteries du territoire du SMICTOM. Pourquoi ?

L'objectif est de faciliter le passage de chacun à la déchèterie. La carte permet d'ouvrir la barrière à l'entrée pour accéder au quai de déchargement, sur les heures d'ouverture. Le nombre de véhicules sur le quai est régulé : l'usager bénéficie d'un accueil plus sécurisé et peut obtenir plus de conseils de la part de l'agent sur place. Chaque foyer peut accéder jusqu'à 18 fois par an. Le but étant de l'inciter à optimiser ses déplacements en regroupant ses déchets.

### Et les professionnels ?

Depuis octobre, tous les professionnels qui accèdent aux déchèteries du territoire doivent avoir une carte, même s'il n'y a pas encore de barrière à l'entrée du site fréquenté. Le déploiement de ce système sur les 12 déchèteries a pour but de faciliter les procédures de facturation (informatisée et mensualisée), de simplifier l'accès aux différents sites gérés par le SMICTOM Sud-Est 35 et de diminuer le temps d'attente des professionnels.

Si vous êtes un professionnel, n'hésitez pas à demander votre carte auprès des services administratifs du SMICTOM.

### Prévention des déchets

**Compostage : 820 nouveaux foyers équipés**



Une seconde campagne de promotion du compostage domestique a été menée par le SMICTOM sur le territoire en 2013. Au total, 820 foyers se sont équipés en composteur et ont été formés à la pratique du compostage.

L'année prochaine, deux nouvelles sessions de vente de composteurs auront lieu au printemps et à l'automne. Les habitants du territoire pourront réserver dès le début de l'année 2014, un composteur de 300 litres pour 20€ ou de 600 litres pour 30€. Dans les 2 cas, un bio-seau de 10 litres permettant de stocker ses déchets de cuisine est offert.

**Rendez-vous prochainement sur le [www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr) pour réserver votre composteur et choisir la date de la remise.**

### Publication

**Le mémo déchèteries 2014**

Sur ce document format « poche », vous trouverez les horaires d'ouverture des 12 déchèteries du territoire, les consignes de tri en vigueur, la liste des déchets interdits et plusieurs conseils pour faciliter ses dépôts et gagner du temps sur site.

Demandez-le à l'agent d'accueil lors d'un passage en déchèterie ou à l'accueil du SMICTOM. Ce document est en ligne sur le site web du syndicat dans la rubrique « publications ». Vous y retrouverez un certain nombre d'autres publications et guides pratiques.



### Site web

**Bienvenue dans votre espace !**



Vous retrouverez sur le site web du syndicat un grand nombre d'informations utiles et ludiques sur la collecte, le tri, la valorisation ou la prévention des déchets ménagers. Vous trouverez aussi un certain nombre de démarches en ligne accessibles depuis les espaces thématiques, en haut à droite de la page.

**Vous êtes un particulier ?**

Demandez une intervention pour réparer ou changer votre bac, réservez un composteur...

**Vous êtes un professionnel ?**

Demandez votre carte pour la facturation en déchèteries, restez informé sur les modalités de dépôts...

Vous faites partie d'une association ? Téléchargez le guide pour trier et réduire les déchets de vos manifestations, réservez du matériel pour vos animations...

D'autres espaces thématiques ont été créés, notamment pour les juniors, qui retrouveront des jeux et des quizz sur le tri et la réduction des déchets !



## Centre social de Vitré

### Ouverture d'une permanence d'accueil et d'écoute pour les personnes en deuil

Le collectif «Vivre Son Deuil Bretagne », qui regroupe cinq associations d'accompagnement au deuil et/ou à la fin de vie, organise depuis 5 ans sur le territoire, avec le soutien du Pays de Vitré - porte de Bretagne, des actions en direction du grand public et des personnes en deuil, en particulier.

Suite à ces rencontres, des demandes de permanences sur le pays de Vitré-porte de Bretagne ont émergé.

Comprendre le deuil et son processus, exprimer sa souffrance et ses émotions liées au deuil, parler de

l'absence de l'autre, ... Autant de besoins que font remonter les personnes en souffrance.

Dans la poursuite de ces actions, et afin de venir en aide aux personnes les plus vulnérables, les bénévoles du collectif ont mis en place une permanence mensuelle sur Vitré, destinée aux personnes en deuil (deuil récent ou ancien) le dernier lundi du mois de 13h 30 à 15h00 au Centre Jacques Boyer à Vitré. (Anonyme et gratuit)

**Permanences pour 2014 :**

27 janvier / 24 février / 24 mars / 26 mai / 30 juin.

**Plus d'informations au 02.99.53.48.82**

### Le Relais

L'Association Intermédiaire « Le Relais », structure de proximité, employeur et acteur auprès des demandeurs d'emploi met du personnel à disposition sur l'ensemble du Pays de Vitré



**Entreprises, Artisans, Commerçants, Agriculteurs, ...**  
Une réponse rapide et de proximité sur des postes diversifiés

**Collectivités locales, Associations, Organismes**  
Remplacement de personnel pour surcroît d'activité, congés, maladie, travaux ponctuels, ...

**Particuliers :**  
Besoin de personnel pour :  
Ménage, Repassage, Entretien extérieur, Bricolage, Déménagement, ...  
**- 50 % sur vos factures en déduction fiscale selon la législation en vigueur**

**Vous recherchez un emploi,  
Vous êtes demandeur d'emploi,  
Vous habitez les 7 cantons du Pays de Vitré,**

l'Association Intermédiaire « Le Relais » est une structure de proximité qui peut :

- vous proposer des missions de travail,
- vous informer, vous conseiller, vous orienter, ...
- vous accompagner dans votre parcours professionnel

**En 2012, Le Relais :**

- a fait travailler 203 salariés
- auprès de 239 clients
- pour une activité totale de 23228 heures.

« Le Relais », c'est également un chantier d'insertion « Le Pays fait son Jardin » situé au Theil de Bretagne. 18 salariés en insertion y travaillent sous la responsabilité de 2 encadrants techniques et 1 responsable. Des paniers de

légumes biologiques sont distribués chaque semaine auprès de 90 adhérents sur l'ensemble du Pays de Vitré. Il est toujours possible d'adhérer aux paniers de légumes hebdomadaires... devenez consommateur! N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

**Vous pouvez contacter l'équipe :**

**Au siège social :**  
6, rue Louis Pasteur - Retiers  
Tél. 02 99 43 60 66

**à l'antenne :**  
Forum de la Trémoille - Vitré  
Tél. 02 23 55 15 60  
[lerelais.retiers@wanadoo.fr](mailto:lerelais.retiers@wanadoo.fr)

### Maison du Logement

Nouveau service gratuit à la Maison du logement : permanence d'un architecte conseil du réseau Conseil en Architecture et Urbanisme du département.

Depuis le mois d'octobre, Pascal Lesourd, architecte-conseil, dispensera aux particuliers (et aux élus) des conseils en matière d'architecture et d'urbanisme : projet de construction, de rénovation, demande de permis de construire, compréhension de documents d'urbanisme...

Monsieur Lesourd sera présent à la Maison du Logement au 40 rue

Poterie à Vitré les 2<sup>ème</sup> mercredi du mois (l'après-midi sur rendez-vous). Les rendez-vous sont à prendre auprès du Service Logement de Vitré Communauté au 02 99 74 02 87.

Sur le territoire de Vitré Communauté, l'architecte-conseil tient également des permanences en Mairies de Châteaubourg, Domalain, Louvigné de Bais et au pôle aménagement de la ville de Vitré (contactez les communes pour prendre RDV).



**Revalorisation des aides à la rénovation de votre logement**

**Propriétaires :** que vous occupiez votre logement ou que vous le mettiez en location, plusieurs dispositifs existent pour vous aider dans vos travaux de rénovation et d'économie d'énergie.

**Les subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat** pour les logements de plus de 15 ans.

**Pour les propriétaires occupants,** les travaux soutenus financièrement concernent la réhabilitation lourde, la sécurité et la salubrité du logement, les économies d'énergie et l'adaptation au handicap et au vieillissement.

Aides soumises à conditions de ressources.

**Pour les propriétaires louant leur logement à un tiers,** les aides concernent les projets de réhabilitation importante, des travaux de sécurité et de salubrité ou d'économie d'énergie.

Ces aides sont conditionnées à des engagements du propriétaire concernant les conditions de location (montant du loyer - ressources des locataires).

Vitré Communauté prend en charge la visite conseil, l'étude financière et l'évaluation thermique.

**Le programme Habiter Mieux®**

Le dispositif est plus ouvert (conditions de ressources moins restrictives) et s'adresse désormais aux propriétaires occupant leur logement et aux bailleurs.

Les aides de l'Agence Nationale de l'Habitat et du programme Habiter Mieux® sont cumulables avec le crédit d'impôt développement durable et l'éco-prêt à taux zéro ainsi que l'aide à l'accession à la propriété de Vitré Communauté.

**Futurs propriétaires**

- Vous accédez à la propriété ?
- Votre logement à plus de 15 ans ?
- Vous réalisez des travaux d'économie d'énergie ?
- Vous pouvez bénéficier d'une aide de Vitré Communauté de 4 000 € et d'un accompagnement personnalisé.

**Pour plus d'informations sur l'ensemble de ces aides, consultez le « Guide de l'Habitat Ancien » sur le site de Vitré Communauté : [www.vitrecommunaute.org/guide\\_aides\\_ancien.pdf](http://www.vitrecommunaute.org/guide_aides_ancien.pdf)**

**ou rendez-vous à la Maison du Logement 40 rue Poterie à Vitré. 02.99.74.02.87**

Horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Vous souhaitez engager des travaux d'économie d'énergie. Vous êtes hésitant et avez besoin d'être conseillé. Vitré Communauté contribue à hauteur de 300 € à la réalisation d'un audit énergétique par un bureau d'étude thermique agréé par Vitré Communauté : visite sur place, étude de vos consommations, scénarios de travaux et chiffrage. Sans engagement sur la réalisation des travaux.

**A SAVOIR :**

Nouvelle prime de l'Etat pour vos travaux d'économie d'énergie à hauteur de 1 350 €. Ces travaux doivent être réalisés par un professionnel, répondre à certains critères techniques.

Aides soumises à conditions de ressources.

**Plus d'informations :** [www.renovation-info-service.gouv.fr](http://www.renovation-info-service.gouv.fr)

**Sport et culture pour vos enfants :** les services de Vitré Communauté

Pendant les vacances scolaires, le service des sports de Vitré Communauté propose des activités pour les enfants de 11/17 ans (à partir de 8 ans pour certaines activités d'été).

En formule de 2 ou 3 jours ou en semaine selon la période de l'année, les jeunes peu-

vent participer à des activités de découverte et de pratiques sportives : sports collectifs, patinoire, tir à l'arc, escalade, sports nautiques, raid VTT....

Les programmes et inscriptions sont en ligne sur le site internet de Vitré Communauté quelques semaines avant les périodes de vacances scolaires. [www.vitrecommunaute.org](http://www.vitrecommunaute.org) rubrique « Actualités ».

**Contact : service des sports 02.99.74.52.61.**

**Le Conservatoire de musique et d'art dramatique**

Dès 4 ans, les plus jeunes peuvent venir découvrir les rythmes et les instruments que propose le conservatoire. Plus âgés, les enfants s'inscrivent au cursus musique pour la pratique d'un instrument ou du chant ; ils ont aussi le choix de participer aux cours de théâtre.



Ainsi les élèves du conservatoire ont la possibilité de réaliser un parcours musical et théâtral complet au travers de plusieurs cycles. Pendant cet apprentissage, de nombreuses occasions de pratiques en groupe leur seront proposées : ateliers, auditions, concerts.

Le conservatoire accueille aussi des amateurs de musiques actuelles pour des ateliers de production musicale.

Pour découvrir la richesse de l'offre culturelle et du Conservatoire en particulier, visionnez le film « Vitré Communauté, le choix de la culture » sur [http://www.vitrecommunaute.org/ecole\\_musique.html](http://www.vitrecommunaute.org/ecole_musique.html)

**Conservatoire de musique et d'art dramatique, centre culturel Jacques Duhamel, 6 rue de Verdun à Vitré 02.99.74.68.64**



**L'Ecole d'Arts Plastiques**

L'équipe de l'Ecole d'arts plastiques propose des cours de dessin, peinture, sculpture et dessin assisté par ordinateur à tout public souhaitant découvrir et pratiquer les arts plastiques dans leur diversité. Des conférences, stages et journées thématiques sont également proposés tout au long de l'année.

Les cours sont donnés à Vitré (Centre culturel Jacques Duhamel), Argentré-du-Plessis, Châteaubourg, Châtillon-en-Vendelais, Domagné, Erbrée, Etrelles, Montreuil-sous-Pérouse et Val d'Izé.

**Contact : Ecole d'arts plastiques, centre culturel Jacques Duhamel, 6 rue de Verdun à Vitré 02.99.74.68.62.**

Retrouvez tous les services de Vitré Communauté sur [www.vitrecommunaute.org](http://www.vitrecommunaute.org)

**Du nouveau entre vous et votre Communauté d'Agglomération :**

**Un nouveau territoire au 1er janvier 2014.**

Créée en 2002, Vitré Communauté est une Communauté d'Agglomération constituée de 36 communes. Au 1er janvier 2014, notre bassin de vie va s'élargir avec le regroupement de la Communauté d'Agglomération, de la Communauté de Communes du Pays Guerchais et des communes de Bais et Rannée : un nouveau territoire de 46 communes et 77 800 habitants.

**Quelles conséquences ?**

Les habitants des 36 communes, qui composent Vitré Communauté à ce jour, bénéficieront toujours des mêmes services. Ils seront par contre étendus sur les 10 nouvelles communes. Prenons deux exemples : le transport scolaire sera désormais pris en charge et organisé par Vitré Communauté. La politique en matière de logement (aides à l'accession à la propriété, soutien à la réhabilitation énergétique...) s'appliquera sur les 46 communes.

Des délégués élus par les citoyens

Le mode de désignation des délégués communautaires va changer. Là aussi, on retrouve un effet de la loi de 2010.

Ainsi, à partir de mars 2014, les citoyens éliront les délégués communautaires lors des élections municipales. Auparavant, ils étaient élus par le conseil municipal.

Plus exactement, pour les communes de plus de 1 000 habitants, les électeurs verront, sur un même bulletin de vote, deux listes côte à côte : l'une pour désigner les conseillers municipaux ; l'autre pour désigner les délégués communautaires. Les élus souhaitant siéger au sein de la Communauté d'Agglomération seront donc désormais connus dès les élections municipales. Pour les communes de moins de 1 000 habitants, c'est le scrutin majoritaire qui s'applique. Dans ce cas, les délégués communautaires seront toujours élus par les conseillers municipaux sachant que la priorité est donnée au maire.

Vitré Communauté sera composée de 46 communes dès le 1er janvier 2014. Jusqu'aux élections municipales de mars 2014, les deux conseils communautaires actuels vont fusionner. Après les élections, le conseil communautaire de Vitré Communauté sera composé de 87 délégués. Chaque commune aura au minimum un délégué.

## Centre de Secours

Le 7 décembre dernier - jour de la traditionnelle cérémonie de la Sainte Barbe - a été l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, tant au niveau des interventions réalisées qu'au niveau du personnel du centre de secours.

En effet, 2013 ce sont les départs de Nathalie Wendling et de Donovan Orhan ainsi que celui de Martial Guilleux, qui après 20 ans de service, est parti en retraite au grade honoraire de sergent.



Mais 2013 c'est aussi l'arrivée du caporal Samuel Guarinos qui vient de Janzé, du sergent-chef Benoît Deniard qui arrive de Messac, et de deux nouvelles recrues : Guillaume Denis ancien JSP et Azzedine Ousseni sapeur.

La Sainte Barbe c'est aussi le moment des changements de grade ;

### Ainsi sont promus au grade de :

**1<sup>ère</sup> classe :** Kévin Poulard  
et Yoann Philippe

**Caporal :** Antoine Bodin,  
Benjamin Bréjoin

**Caporal-chef :** Pascal Pelhatre  
et François Poirier

**Sergent :** Frédéric Ducreau

**Sergent-chef :** William Lafosse

**Adjudant :** Pascal Monnier

**Adjudant-chef :** Olivier Cornée

**Lieutenant :** Gérard Hiron

La Sainte-Barbe c'est également l'occasion de faire le point sur les différents examens et formations passés dans l'année : Guillaume, Azzedine, David, Adrien, Yoann, Morgane, Kévin, Jérémie et Benjamin se sont donc vu remettre attestations et diplômes.

La Sainte Barbe c'est aussi le moment où l'on remet des décorations comme la médaille de vermeil remise au lieutenant Gérard Hiron pour 25 ans de service.

La Sainte Barbe, patronne des sapeurs-pompiers, est également l'occasion de passer un moment de convivialité et de plaisirs partagés.

Si vous êtes intéressé et souhaitez intégrer le corps des sapeurs-pompiers de Louvigné de Bais vous pouvez contacter Pascal Monnier ou vous renseigner auprès d'un pompier.

## Anciens Combattants, soldats de France « Louvigné de Bais - Chancé »



L'année prochaine, nous allons commémorer le 100<sup>ème</sup> anniversaire de cette terrible guerre de 1914-1918. C'est pourquoi le « monde des combattants » a apprécié que beaucoup de personnes aient répondu « présent » aux cérémonies du 11 novembre 2013, comme les enfants des écoles

Charles Perrault et Saint Patern, avec leur directrice et directeur respectifs, qui sont venus nombreux. Ils ont lu un poème de Jacques Hubert Frougier « 14-18 folie meurtrière » et chanté l'hymne européen avec la chorale.

Le verre de l'amitié a clôturé cette matinée.

Notre assemblée générale aura lieu le Jeudi 30 janvier 2014 à la salle « Club » à partir de 14h, avec la traditionnelle galette des rois. Les adhérents et les personnes qui



voudraient adhérer comme soldats de France ou sympathisants sont cordialement invités.

## Club Amitiés et Loisirs



L'activité du 1<sup>er</sup> semestre était décrite dans le précédent bulletin comme soutenue avec une bonne participation, tout en la diversifiant peu à peu pour être plus attractive.

**Il en a été de même au cours du second semestre :**

- **La sortie du 27 juin** à « Terra Botanica » près d'Angers a été une réussite, agrémentée par une des meilleures journées ensoleillées de l'année ; 49 personnes y participaient dont 13 des communes environnantes. Ces excursions, sur faibles distances, en un seul lieu de divertissement, à l'intention de plus grand nombre sont à renouveler.
- **La participation au forum des associations** le 7 septembre dernier était une occasion de signifier notre volonté et notre rôle dans le paysage associatif louvignéen.
- **Le concours de belote intercommunal** du 1<sup>er</sup> octobre réunissait 106 équipes, ces dernières constituaient une participation maximale qu'il nous était possible d'accueillir dans la salle polyvalente et la salle club.

- **Le jeu du « gai savoir »** du 3 octobre composé de 14 équipes de 3 personnes, rassemblait comme l'an passé des habitués de ce loisir, mais il n'est pas réservé comme l'on dit trop souvent « aux grosses têtes » !... les à-priori ont la vie dure... L'éventail des questions posées est pourtant à la portée de tous dans une ambiance plus ludique que compétitive.
- **Le banquet annuel du 16 novembre « au Bretagne »**, véritable identifiant incontournable, accueillait 79 convives s'investissant nombreux dans l'animation par des contes et des chants qui n'avaient rien à envier à d'autres festivités. Cependant les absences pour raison de santé étaient plus nombreuses que d'ordinaire.

- **Le concours de belote cantonal**, organisé le 28 novembre à la salle polyvalente était au profit du téléthon. Ce concours était ouvert à tous.
- **Le traditionnel rassemblement avec la dégustation de la Bûche de Noël** le 12 décembre en après-midi est venu clore l'ensemble des activités de l'année 2013.

Dans un souci de diversification et d'ouverture pour satisfaire les attentes d'un plus grand nombre de retraités, nous ajoutons une nouvelle activité à notre programme annuel :

- **Un groupe « Activation de la Mémoire »** a été constitué. Il se retrouve chaque mois, le 3<sup>ème</sup> mardi matin de novembre à avril. Il assure la continuité (de manière autonome) d'un cycle de réunions initié début 2013 avec le concours de la MSA.

### Programme à venir :

- Une sortie d'une journée sera organisée fin juin 2014

La dynamisation du club est l'affaire de tous les adhérents. Nous comptons sur chacun d'entre eux pour en être les meilleurs « porteparole » et nous informer de possibles adhésions.

Nous enregistrons avec satisfaction une progression du nombre, (104 en 2013) et notre objectif est d'atteindre 110 adhérents, voire plus en 2014.



### C.S.F.

Le camp d'été à l'étang du Boulet de Feins avec kayak, optimiste, joutes, jeux d'orientation, veillées, batraciens en liberté(...) a enchanté notre quinzaine de louvignéens âgés de 7 à 11 ans, partis pour une semaine.

Une soirée vidéo et photos a permis aux campeurs en herbe de revivre et partager ces souvenirs. Un grand merci et bravo aux 2 « animatrices de choc » : Sandrine et Audrey, qui se reconnaîtront sous cette appellation !



Le centre de loisirs accueille durant les mercredis une quarantaine d'enfants et une trentaine d'enfants pendant les vacances scolaires.



La période de l'Avent 2013 a largement inspiré les animatrices et les enfants avec au programme : la traditionnelle lettre au Père Noël, une journée exceptionnelle car à l'envers, la fabrication d'un calendrier de l'Avent pour faire patienter les plus récalcitrants, les ateliers peinture pour les graines d'artistes, la séance de cinéma dans les locaux aménagés pour l'occasion...

Cette année, les grands de l'accueil de loisirs (3/11ans) ont invité les moins grands de Capucine (moins de 3 ans) à partager un goûter de Noël. La magie de Noël a opéré : partage, entraide, sourires et gourmandises !

**Les animateurs de l'accueil de loisirs vous souhaitent tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2014 :**

- Gwénaëlle Clin, directrice ;
- Sandrine Béro, directrice adjointe ;
- Mélanie Louâpre, Karine Sabin, animatrices
- et Audrey Désilles, animatrice durant l'été.



#### PRATIQUE :

Veillez s'il vous plait inscrire vos enfants lors des permanences tenues par les bénévoles de l'association à l'accueil de loisirs (garderie de l'école Charles Perrault, sauf pour le 5.04 : à la petite salle polyvalente) :

- **Samedi 8 février 2014** : inscriptions pour les vacances d'hiver et les mercredis de mars 2014
- **Samedi 8 ou 15 mars 2014 (à définir)** : inscriptions pour les mercredis d'avril 2014 et vacances de printemps.
- **Samedi 5 avril 2014** : inscriptions pour les mercredis de juin, juillet 2014 et bourse de printemps à la salle polyvalente.
- **Samedi 14 juin 2014** : inscriptions pour les vacances d'été 2014.

Le bureau de bénévoles de la CSF tient à remercier toutes les personnes venues aider à la bourse d'hiver des 23 et 24 novembre 2013. Les bénéficiaires de cette manifestation sont des cadeaux de Noël pour les enfants : financement du goûter de Noël pour tous les enfants de l'association et du spectacle de Noël pour Capucine et aide au financement pour les sorties de l'accueil de loisirs pour 2014. Nous vous adressons également tous nos meilleurs vœux associatifs.

*Jean-Yves Leblanc, Isabelle Bonneau, Lénaïc Courdouzy, Katia Cantin, Sophie Maccari, Tiphaine Vannobel, William Lafosse, Nathalie Juliot, Lynda Foucher, Marie-Noëlle Renault, Laurence Legendre et pour CSF, Capucine : Emilie Burger, Roselyne Menay et Marina Rossard.*

# Atelier d'Eveil Capucine CSF - Louvigné de Bais.



On joue, on s'éveille, on écoute, on chante, on se rencontre, on partage...

En ce début de période, l'éducatrice jeunes enfants, Chantal Chotard, nous a invités à partager des comptines autour du lapin. Les enfants repartiront avec un livret de comptines à partager en famille...

A Capucine, on signe aussi : l'éducatrice pratique la communication gestuelle et se fait imiter par les adultes et les enfants ! On sait que signer (langue des signes française ou langue parlée complétée), optimise et facilite la communication, valorise et stimule le langage du jeune enfant et apaise les relations.

Noël a été fêté pour la 2<sup>e</sup> année consécutive en partage avec les maternelles de l'école Charles Perrault. « Rue du bonheur 35 » a émerveillé à nouveau petits et grands pour un moment chaleureux et convivial.

Pensez à visiter le site de Capucine qui vient de voir le jour : [www.ateliercapucine.jimdo.com](http://www.ateliercapucine.jimdo.com)

Coordonnées responsables :  
[myrossard@gmail.com](mailto:myrossard@gmail.com),  
[lemouleux@hotmail.com](mailto:lemouleux@hotmail.com),  
[roselynemenay@gmail.com](mailto:roselynemenay@gmail.com)

Ce n'est pas parce que l'enfant ne parle pas encore qu'il n'a rien à dire. Avant la mise en place du langage oral vers 2 ans, le bébé et l'enfant sont capables de nous communiquer des choses avec leur corps, leurs muscles, des gestes qu'ils imitent : faire les marionnettes, dire au-revoir, bravo (...) Mais cela reste limité. L'idée, c'est d'utiliser des signes avec un vocabulaire adapté à la motricité des bébés pour signer tout en disant le mot et ainsi de communiquer très tôt avec le jeune enfant, bien avant qu'il ne parle. L'enfant pourra plus facilement « dire » ses envies, ses besoins, s'exprimer, se faire comprendre. Du coup, on constatera moins de pleurs, moins de conflits, moins de colères ou de frustrations. Cela développera également

son estime et sa confiance en lui-même puisqu'il vivra des choses avec succès. Cela permet aussi de communiquer de loin sans crier ! Signer n'empêchera pas le langage qui est une évolution naturelle au même titre que le 4 pattes n'empêche pas la marche.

En voici un début pour vous exercer ! Démonstration avec Charly :



« Bonjour », comme un baiser qu'on envoie vers le haut (attention : vers le bas = merci) :

Pour aller plus loin : [www.signes-bebe.com](http://www.signes-bebe.com) , [www.bebefaismoisigne.com](http://www.bebefaismoisigne.com),  
[www.monica-companys.com](http://www.monica-companys.com), [www.languesdessignesbebe.com](http://www.languesdessignesbebe.com)

« Capucine » est situé à côté de la salle Beau Soleil, près des commerces. Ouvert les lundi et jeudi de 9h30 à 11h45, hors vacances scolaires, avec présence d'une éducatrice jeunes enfants une séance sur deux. Capucine a obtenu le label « espace jeux » et respecte une charte de qualité. L'atelier d'éveil fonctionne grâce aux subventions du Conseil

Général et de notre municipalité et des adhésions de ses membres (22€/an/famille pour la carte CSF-même carte accueil de loisirs et Capucine- et 11€/an/famille pour la cotisation Capucine).

Espace ouvert à tous, aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle.

## Centre Communal d'Action Sociale

Les membres du CCAS souhaitent à tous les Louvignéens une très bonne année 2014.

Qu'elle vous apporte tout le bonheur possible et la joie dans vos familles.

Une date à retenir pour nos aînés de 70 ans et plus :

**Samedi 18 janvier** : après-midi récréatif avec spectacle et goûter.

Des invitations seront envoyées individuellement.



## Ecole publique Charles Perrault

Nous avons terminé l'année 2012-2013 par notre fête de l'école sur le thème de la Bretagne. Au programme de cette soirée, chants et danses bretonnes mais aussi galettes et crêpes.

Pour cette rentrée 2013, deux nouvelles enseignantes, Sandrine Guillemain et Noémie Esnault, intègrent l'équipe pédagogique. La directrice de l'école, Stéphanie Leroux, assure cette année, le poste de directrice associée de la circonscription de Vitré. Elle est donc présente à l'école mais est déchargée de classe à temps complet.

### En maternelle :

**TPS-PS :** Mme Laëtitia Gendron et Mme Séverine Vallée

**MS :** Mme Noémie Esnault

**GS :** Mme Magali Cardin

**Les ATSEM :** Nathalie Mallier, Myriam Paillard et Sophie Gallardo, assistent les enseignantes dans les classes de maternelle.

### En élémentaire :

**CP :** Mme Sandrine Guillemain

**CE1-CE2 :** Mme Carole Dujardin

**CE2-CM1 :** Mme Sabine Paoletti

**CM1-CM2 :** Mme Solène Courgeon

Mme Viviane Le Clech (enseignante du Réseau d'Aide) et Mme Carole Garnier (auxiliaire de vie) viennent compléter cette équipe.

L'école dispose d'un service de garderie, le matin et le soir, encadré par du personnel municipal. La garderie fonctionne de 7h30 à 8h35, le matin et de 16h30 à 19h, le soir.

Dans le cadre des programmes d'enseignement de l'école primaire, une initiation à l'Anglais est assurée pour tous les élèves à partir du CP. Cet enseignement est réalisé par les enseignants de l'école habilités en Anglais.

Des élèves de l'école peuvent également bénéficier de séances d'aide personnalisée. Ce dispositif, assuré par les enseignants, permet de constituer des petits groupes d'élèves, en dehors des heures de classe, et de leur proposer différentes activités pour leur permettre de retravailler ou d'approfondir une notion, de s'organiser dans leur travail...

### Des projets reconduits :

- Le projet d'école 2011-2015 entame sa 3<sup>ème</sup> année. Deux axes prioritaires sont mis en avant : l'un a pour but d'harmoniser les pratiques pédagogiques et de multiplier des initiatives variées pour faire progresser les élèves les plus fragiles (mise en place d'outils de cycles...), l'autre s'inscrit dans la volonté de favoriser l'ouverture culturelle (Arts Plastiques, Musique, Sciences...)
- Le dispositif « Musique à l'école » est reconduit cette année avec un nouveau projet autour du thème « Chantons les 5 continents ». Laure Blanchard, intervenante musicale du Conservatoire de Vitré, intervient dans les classes, de la Grande Section au CM2, pour diriger et accompagner les chœurs d'enfants, mais aussi travailler sur des rythmes et sonorités différentes, faire découvrir de nouveaux instruments de musique...



Cette année encore, nous poursuivons le partenariat avec le Centre Culturel de Vitré. Des classes de l'école se rendront au cours de l'année au Centre Culturel de Vitré ou d'Argentré du Plessis pour assister à différents spectacles : Concert de musique, théâtre...

Les classes de CE1-CE2, de CE2-CM1 et de CM1-CM2 sont inscrites dans le projet des Rencontres CinéJeunes. Ce dispositif prévoit la projection à l'école de 4 films au cours de l'année. Quelques jours après la projection de chaque film, un animateur intervient dans les classes permettant, par la discussion et l'échange, de donner assez d'informations aux élèves pour développer leur interprétation personnelle et leur esprit critique. Les films au programme, cette année, sont : « Le Jour des Corneilles », « Le Dragon des mers », « Little Bird » et « Frankenweenie »

### De nouveaux projets :

Les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 vont partir, cette année, en classe de neige. Au programme de ce séjour : ski alpin, ski de fond, randonnée en raquettes, luge, visite d'une fromagerie...

La classe de CM1/CM2 est engagée dans un projet de recyclage des déchets. A cette occasion, un animateur du SMICTOM est venu dans la classe, fin novembre, afin de proposer aux enfants des activités sur les déchets et leur recyclage. Pour compléter cette animation, la classe ira, au mois de janvier, visiter le Centre de tri des déchets à Vitré ainsi que le Centre de Valorisation Energétique des déchets ménagers.



### Des temps forts de l'année :

- Afin de permettre aux enfants de pratiquer l'anglais de manière active, des journées « anglaises » seront banalisées tout au long de l'année sur différents thèmes. Lors de ces journées, les élèves de l'école sont invités à



venir en uniforme scolaire. Lors de la 1<sup>ère</sup> période, ils se sont réunis en Assembly pour le visionnage d'un reportage en anglais sur les droits et les responsabilités de chacun. Ils ont ensuite pu chanter tous ensemble, des chants et comptines anglaises appris lors des séances d'anglais.



- Un exercice d'évacuation incendie en présence des pompiers a été organisé début novembre à l'école. Le couloir principal de l'école avait été enfumé par les pompiers afin de mettre les élèves en situation réelle. Les enfants ont été regroupés en suivant des consignes précises, et surtout sans paniquer, dans des lieux désignés sur le plan d'évacuation. Ils ont ensuite suivi avec beaucoup d'intérêt l'intervention des pompiers.

**Pour toute information concernant l'école (visite, inscription...), vous pouvez prendre contact avec la directrice, Stéphanie Leroux, au 02.99.49.07.83.**

*Toute l'équipe de l'école vous souhaite une très bonne année 2014.*



L'Envol est l'association des parents d'élèves de l'école Charles Perrault dont le but est de collecter des fonds afin de favoriser les sorties scolaires des enfants, d'aider au financement de matériel pédagogique et de jeux pour l'école, d'offrir les spectacles et le goûter de Noël.

Etre bénévole à l'Envol, c'est partager un moment de convivialité au sein d'une équipe ouverte et dynamique, c'est aider à l'intégration des nouveaux parents dans l'école et aussi dans la commune. Chacun peut donc y trouver sa place de façon ponctuelle ou régulière.

Revenons sur le dernier événement de l'année scolaire écoulée pour vous présenter quelques photos. Pour la première fois, la fête de l'école s'est déroulée à la Salle des Sports et les parents ont apprécié ce changement. Après la kermesse avec les différents stands tenus par les parents, les enfants ont présenté leur spectacle composé de chants bretons préparé avec Brigitte Serandour intervenante musique du conservatoire de musique de Vitré. La soirée s'est conclue par un repas crêpes et une soirée dansante.

Cette année le loto, animé par l'association Breizh-Loto, s'est de nouveau déroulé à la salle des sports. Ce fût un succès avec environ 350 personnes qui se sont déplacées le samedi 12 octobre. Le loto des enfants a fait également des heureux.

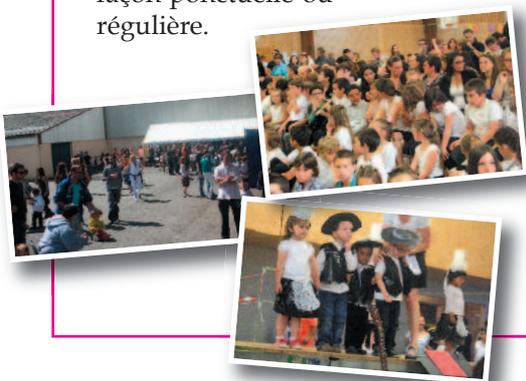
Pour fêter Noël, les élèves de maternelle de l'école Charles Perrault ont assisté au spectacle de Noël présenté par l'Association « Rue du Bonheur » avec les enfants de l'espace jeux «Capucine». Les élèves du primai-



re ont assisté à une représentation de la compagnie « Quincailloux » avec les primaires de l'école Saint Patern et bien sûr tous les élèves de notre école ont bénéficié du traditionnel goûter servi à la cantine avec la visite du Père-Noël.

Les manifestations au programme cette année sont la surprise-partie en février et le vide-grenier avec les parents de l'école Saint Patern le dimanche de la Pentecôte, le 8 juin 2014 et bien sur la fête de l'école qui clôturera l'année scolaire le samedi 28 juin 2014.

Les bénéfices récoltés au cours de l'année permettront de réduire le coût financier de différentes sorties que les enfants feront cette année comme la classe de neige pour les classes de CE1-CE2, CE2-CM. Ils permettent aussi de financer des achats par les enseignantes de matériel pour les tout-petits.





# Ecole privée Saint Patern

Mail : [eco35.st-patern.louvigne-de-bais@eco.ecbretagne.org](mailto:eco35.st-patern.louvigne-de-bais@eco.ecbretagne.org)

Site : <http://st-patern-louvigne-de-bais.ecbretagne.org>



Pour cette nouvelle année scolaire, nous avons pu voir un changement au sein de l'équipe enseignante. En effet, Hélène Simonneaux après avoir passé 2 années dans notre établissement s'est vue proposer un poste à temps complet dans l'école d'Argentré. Lors de la dernière journée de classe, les élèves qu'elle a eus ont tenu à la remercier en lui offrant différents petits cadeaux faits maison !

Lors de cette dernière journée organisée avec l'A.P.E.L sous le signe de la convivialité, nous avons également félicité la classe de CM2, qui toute entière, quittait l'école pour le grand saut vers le collège. L'A.P.E.L a tenu à leur offrir un petit souvenir de l'école afin qu'ils n'oublient pas leur passage entre nos murs.

Par la même occasion, nous avons fait la connaissance d'Aurélien Jan tout droit sortie de formation. Elle succèdera à Hélène. C'est dans une ambiance chaleureuse, autour du pique-nique de clôture que les parents ont découvert à qui ils confieraient leurs enfants.

L'équipe éducative a décidé pour cette année de mettre la priorité sur l'accueil des petits et tout-petits. Afin de favoriser leur entrée nous avons donc modifié la structure pédagogique. En effet nous avons maintenant 2 classes entièrement dédiées à la maternelle et 3 classes élémentaires. Les 130 élèves sont donc répartis de la manière suivante :

**TPS/PS :** Avec un effectif allégé pour favoriser une nouvelle rentrée en mars sous la responsabilité de Mme Houchet Françoise aidée de Mme Gérard Marie-Christine.

**MS/GS :** Mme Lemercier Marie-Bernadette et Mme Jan Aurélie assistées de Mme Charpentier Annie.

**CP/CE1 :** Mme Bertinet Monique et Mme Jan Aurélie.

**CE2/CM1 :** Mme Jan Aurélie et Mr Antoine Bonamy

**CM1/CM2 :** Mme Poirier Ghislaine.

Nous tenons également à signaler la présence de bénévoles qui viennent prêter main forte aux enseignants afin de permettre les apprentissages les plus individualisés possibles.

Pour cette année nous avons fait le choix au sein de l'équipe éducative de rester sur la semaine à 4 jours. Nous n'avons donc pas modifié notre emploi du temps par rapport à celui de l'an dernier. Il n'en sera pas de même l'année prochaine. Une réflexion est en cours en partenariat avec l'école Charles Perrault et la mairie pour mettre en place la semaine des 4.5 jours.

### Nos horaires pour cette année :

Quelle que soit la classe : de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

De plus afin de permettre l'accueil de chacun nous proposons une garderie dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir. Pendant ce temps de garderie des activités sont mises en places, comme un concours de dessin ou autres, le tout sous la responsabilité de Mme Annie Charpentier. De même pour les parents qui le désirent une étude dirigée est organisée, le lundi et le jeudi, sous la surveillance de 2 enseignants.

### Le projet éducatif :

L'école Saint Patern en tant qu'école catholique est une école ouverte à tous, où chaque enfant, chaque famille est accueillie dans un esprit d'égalité, dans le respect et la convivialité. Respect, convivialité et écoute de l'autre sont les termes qui caractérisent l'école. Le chef d'établissement ou les enseignantes sont à l'écoute des besoins des familles. Nous sommes au service des enfants afin de favoriser leur insertion dans le monde d'aujourd'hui. Insertion par l'éducation et l'enseignement. Nous avons un rôle complémentaire à celui des parents.

La spécificité de l'enseignement catholique est depuis son origine sa dimension éducative. L'éducation est une coresponsabilité entre parents (pour le

temps à la maison) et enseignants (pour le temps à l'école). Il est indispensable qu'il y ait de la communication entre parents et enseignants, mais également entre parents et directeur car nous portons ensemble la responsabilité de l'éducation de l'enfant, chacun dans son rôle.

Cette coresponsabilité demande qu'il y ait un dialogue régulier. C'est pour cela que les parents dans l'enseignement catholique ont une place spéciale. C'est pour cela aussi que l'enseignement catholique en général et dans l'école en particulier nous travaillons en étroite collaboration.

### Les bons moments de l'an dernier :

#### La kermesse :

En lien avec la soirée de l'APEL, la kermesse avait pour thème les chansons de nos parents, c'est-à-dire que nous avons mis en danse les chansons qui ont bercé notre enfance. La danse des canards, Casimir, Le pouvoir des fleurs, Vamos à la playa, Ça fait rire les oiseaux, Début de soirée, Envole-moi sans oublier bien sûr La maccarena, repris par l'ensemble de la foule présente en ce dimanche ensoleillé de fête des pères !

Les surprises organisées par chaque classe, comme dans celle des CE2 ou l'ensemble des élèves a défilé et passé la matinée en tenue de footballeur (sous les couleurs du SFLC)

Un grand merci à tous les enfants, parents, bénévoles qui ont permis de passer une année riche pour l'ensemble des acteurs.





### Les projets de cette année :

#### Les sorties pédagogiques :

Certains ont déjà commencé, comme la sortie pédagogique de la classe de CP/CE1 à Fénicat, où les élèves ont découvert pendant 2 jours le monde équestre et la vie en collectivité avec une nuit tous ensemble dans ce magnifique centre près de Bruz.

Le cycle 3 partira au mois de juin 2 jours à Tatihou afin de découvrir cette île normande. Lors de ce séjour, les enfants pourront vérifier ce qu'ils auront appris en ce début d'année en géographie : le littoral français

#### Les sorties culturelles :

Dans le cadre d'un partenariat avec Vitré Communauté et plus particulièrement avec le centre culturel de Vitré, les classes de CP/CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2 participeront à différents spectacles au printemps.

#### Les animations de Noël :

Pour cet événement marquant et important pour notre école, nous avons organisé différents spectacles ainsi qu'une célébration animée par les élèves de l'école St Patern.

La célébration a eu lieu la semaine avant le départ en vacances.

### 2 spectacles ont été mis en place :

- Le lundi 16 décembre pour le cycle 3, en partenariat avec l'école Charles Perrault
- Le vendredi 20 décembre pour les cycles 1 et 2 dans l'école.

#### Les activités sportives :

La découverte de la natation continue pour les élèves de cycle 2. Nos nageurs en herbe découvrent le plaisir de l'eau à raison d'une fois par semaine jusqu'aux vacances d'hiver. Les plus à l'aise développent leurs capacités à se mouvoir comme des poissons dans l'eau !

Cette année les élèves de cycle 3 ont découvert la pratique du rugby grâce à Philippe, qui est venu durant toute une période initier nos jeunes pousses au plaisir du plaquage.

L'an dernier 3 élèves de l'école ont participé à l'Ultra-tour du pays de Vitré et ont terminé sur la plus haute marche du podium.

Pour cette année, différentes épreuves seront proposées aux élèves. Nous avons déjà commencé avec le cross UGSEL de Chateaubourg pour les classes de CM1/CM2 avec un podium pour Lucile (2<sup>ème</sup> de la compétition chez les féminines de son âge)

Les élèves pourront participer aux tournois d'échecs, de basket de St Marie, de foot organisés par l'AS Vitré, ou bien encore à l'Ultra-tour.

Bien que ces différentes propositions intéressent plutôt les grands, nous n'oublions pas les plus petits pour lesquels des activités seront mises en place avec d'autres écoles du secteur.



#### La semaine du goût des petits :

Toute la semaine, les élèves de PS et TPS ont goûté quelques fruits d'automne: pommes, poires, raisin et noisettes.

En atelier « cuisine », ils ont préparé de la compote et une tarte aux pommes qu'ils ont partagée au goûter.

#### Les informations importantes de l'école :

Pour tous les nouveaux parents qui souhaitent venir découvrir notre école avec ses 2 cours (dont une avec de l'herbe pour les maternelles) n'hésitez pas à prendre rendez-vous ou alors à découvrir notre site internet.  
<http://st-patern-louvigne-de-bais.ecbretagne.org>

Une 2<sup>ème</sup> rentrée est prévue au mois de mars pour les enfants nés en 2011, venez prendre contact. Le directeur vous accueillera avec grand plaisir.

Mail : [eco35.st-patern.louvigne-de-bais@eco.ecbretagne.org](mailto:eco35.st-patern.louvigne-de-bais@eco.ecbretagne.org)

Téléphone : 02.99.49.07.01



# O.G.E.C.

### Kermesse de l'école le 16 juin 2013

Du soleil, de nombreux stands, de la bonne humeur et du spectacle... Cette année encore, tous les ingrédients étaient réunis pour contribuer au succès de cette journée très attendue par nos enfants.

Cette journée a débuté par une messe célébrée par l'Abbé Cordé à la salle polyvalente. Merci à l'Abbé Guillotel, aux musiciens et aux personnes qui ont préparé cette célébration.

Le repas du midi a été ensuite très apprécié par plus de 230 convives. Mention spéciale aux cuisiniers bénévoles qui, cette année, nous ont préparé une délicieuse paëlla.

Puis place aux enfants ! Une fois de plus, nous avons été émerveillés par le spectacle sur le thème des années 80 que nous ont préparé les élèves et les enseignants. Bravo également à l'équipe de l'APEL qui, cette année, a participé à ce spectacle haut en couleur...

Parents et enfants se sont ensuite réunis autour de nombreux stands : buvette, crêpes, maquillage, bazar, enveloppes, pêche à la ligne et autres jeux... Notre objectif était de faire plaisir et d'amuser nos enfants : mission accomplie !

L'après-midi s'est terminée par le traditionnel lâcher



de ballon. A ce jour, des cartes réponses sont parvenues de Normandie.

Encore merci à tous et on compte sur vous l'année prochaine !

*L'équipe kermesse*



# A.P.E.L

**Nouveau Bureau :** Nous recommençons une nouvelle année scolaire avec de nouvelles têtes. Nous sommes passés de 9 à 18 personnes, dont l'objectif est de faire des animations afin de participer aux différentes sorties scolaires (ski au mois de Mars 2013, sortie à Fenicat, Bruz début Novembre...) Nous remercions Christele Beauducel pour ses 6 années passées au sein de l'équipe.

**Président :** Lanig Simon

**Vice-pdt :** Anne Reuzé

**Trésorière :** Anita Philippe

**Trésorière adjointe :** Solenn Caudron

**Secrétaire :** Philippe Julliot

### Ramassage de pommes :

C'est dans une bonne ambiance que les bénévoles ont participé au ramassage des pommes, malgré les aléas du temps. Nous avons ramassé 25 T de pommes. Un grand merci aux personnes, qui

nous ont ouvert leurs vergers et aux agriculteurs qui ont transporté les remorques de pommes et tout particulièrement aux parents, qui ont donné de leur temps pour le ramassage. Nous vous rappelons que l'argent de la récolte permet de participer au financement des sorties scolaires, et tout particulièrement à la classe de neige, prévue en 2016 pour le cycle 3.

### Marché d'Automne :

Les étals étaient encore bien garnis. Ce fut l'occasion de s'approvisionner en produits de saisons (noix, potirons, fruits et légumes) ainsi qu'en délicieux gâteaux et crêpes, concoctés par les parents. Merci aux enfants des classes de CM pour l'élaboration des Roses des sables d'une part et de la pâte à tartiner par la classe de MS-GS d'autre part, qui ont connu un franc succès !

Un grand merci aussi à la boulangerie de Louvigné, qui nous a fabriqué gracieusement des pains spéciaux dont la réputation n'est plus à démontrer.



### Dates à retenir :

- 10 Janvier : galette des rois
- 22 Février : surprise-party avec l'Envol
- 12 Avril : repas de l'APEL
- 8 Juin : vide-grenier avec l'Envol
- 15 Juin : kermesse

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2014.

Puisse cette nouvelle année, réaliser tous vos souhaits et rendre réalité vos rêves les plus secrets ...

BLOAVEZ MAD 2014 !



## Danse Louvignéenne

### Modern'jazz

La Danse Louvignéenne a repris ses cours le mercredi 9 octobre avec 1 nouveau professeur : C'est Marine qui assure les cours le mercredi de 14 h 00 à 17 h 00 pour les enfants et de 19 h 30 à 21 h 30 pour les ados et adultes.

Un cours de Zumba a été mis en place le mercredi de 20 H 30 à 21 H 30 et obtient un beau succès. Il est toujours possible de venir découvrir cette nouvelle danse et de s'inscrire à tout moment.



### Activités de l'association

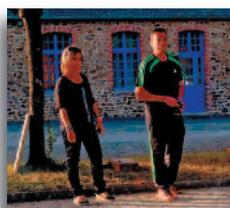
Le gala de fin d'année aura lieu le samedi 21 juin 2013.

Pour tous renseignements ou inscriptions, n'hésitez pas à nous contacter :

**Mme Chantal Moreau-David :**  
02.99.49.10.01

**Mme Maryvonne Taburet :**  
02.99.49.01.76

## Palet Club Louvigné de Bais - Chancé



Une année qui se termine avec des bons résultats pour les 2 concours de palets.

Je voudrais remercier en particulier Théo Courgeon qui gère les déroulements de tous les vendredis de l'année, c'est-à-dire : la disposition des planches dans la salle, les commandes pour les concours de palets....

### Programme pour 2014

- **Dimanche 18 mai** : concours de palets
- **Dimanche 24 août** : concours de palets
- **Samedi 13 septembre** : après-midi détente
- **Décembre 2014** : journée spectacle de Noël



N'hésitez pas à vous faire connaître pour participer aux entraînements palets qui ont lieu le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> vendredis de chaque mois.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter :

**Théo Courgeon : 02.99.49.06.99**  
ou 06.01.29.30.02

**Charles Poirier :**  
poiriercharles35@gmail.com



## La Pêche

### L'amicale de la pêche

Malgré une météo désastreuse en début d'année 2013 pour les animations principales de notre activité, nous gardons une constance dans le nombre d'adhérents et donc un souhait de continuer la pêche à « la Touche ». Il n'en reste pas moins que l'on a su se distraire par quelques bonnes prises, des rencontres amicales autour de l'étang ou encore par le

repas en fin de saison de l'amicale de la pêche. Une pensée pour Bernard....

Lors de l'assemblée générale en octobre, nous nous attendions aux départs préalablement annoncés du président Jean-Michel Régnier et du trésorier David Salles, mais pas forcément à l'arrivée de Sylvain Aubourg et de Mathieu Mongin qui prennent respectivement ces postes au grand soulagement de tous. Nous leur souhaitons la

bienvenue. Il a été convenu essentiellement des dates de lâchers de truites et du budget pour le rempoissonnement qui est de 530 euros (sans les truites).

Nous avons également fixé la date du nettoyage du site qui sera le samedi 15 février, où l'on espère encore un grand nombre de bonnes volontés. D'avance, nous les remercions. Voilà, la pêche continue, Bonne Année 2014.

## Dynamic Gym

L'association Dynamic' Gym a repris les cours le jeudi 19 septembre dernier pour une nouvelle saison.

Cette année, beaucoup de nouvelles adhérentes sont venues nous rejoindre afin de suivre les cours du jeudi soir avec François, et du samedi matin avec Vincent. Un nouvel animateur qui a remplacé Véronique que nous tenons à remercier pour toutes les années passées à animer nos cours.

Les cours sont accessibles à tous, ils évoluent en fonction des capacités et à la demande des participantes.

Les cours se déroulent à la salle Polyvalente de Louvigné de Bais les semaines scolaires. N'hésitez pas à venir faire du sport avec nous, dans une ambiance détendue. On peut toujours s'inscrire en cours d'année avec un tarif dégressif.

Comme chaque année, nous vous proposons trois cours :

**le jeudi soir, de 19h30 à 20h30 :**  
step

**le jeudi soir, de 20h30 à 21h30 :**  
Gymnastique Dynamique

**le samedi matin, de 9h30 à 10h30 :**  
Gymnastique D'entretien

**Pour des renseignements supplémentaires, vous pouvez contacter Valérie Gaudion au 02 23 42 11 70.**



**DYNAMIC GYM**

## Louvigné de Bais Volley Club



Louvigné de Bais Volley Ball a élu son nouveau président Monsieur Damien Richard lors de l'Assemblée Générale de juin 2013. Il remplace Monsieur Marie Ange Betton, qui occupait la présidence depuis 1999.

**Pour cette nouvelle saison sportive, plusieurs projets sont en cours :**

- la mise en place d'une boutique de vêtements
- la création d'un logo pour représenter notre association
- la création d'un site internet, qui verra le jour pour Noël !

Damien Richard a mis en place le baby volley (4-6 ans) la saison dernière.

Par le succès de cette nouvelle discipline pour les tout-petits, le club a poursuivi l'aventure avec la création cette année de l'Ecole de Volley, pour les 7-9 ans.

Tous ces enfants se réunissent le samedi matin dans la bonne humeur, et sont encadrés par Damien Richard et les joueuses minimes.

On compte cette année 29 Baby volleyeurs et volleyeuses et 20 élèves à l'Ecole de Volley.

Ces nouvelles disciplines ont effectivement fait augmenter nos

effectifs, puisque nous sommes passés de 68 licenciés l'an passé à 103 licenciés pour cette saison 2013-2014.

Cette hausse se traduit également par l'augmentation du nombre de joueurs dans chaque équipe engagée au championnat : 1 équipe Poussines, 2 Benjamines et 1 Minimes s'entraînent tous les mardis soir. Ils sont encadrés, par Robert Fauvel, assisté de Damien Richard et Claire Gougeon.

Les adultes ont eux aussi repris la compétition le vendredi soir : l'équipe Détente Mixte 1<sup>ère</sup> Division, (responsable : F. Berranger) et une équipe Honneur (responsable : J. Bouvier)





## Stade Louvignéen football club

A bientôt mi-saison, un premier constat peut-être dressé concernant cette nouvelle saison.

En effet, à l'issue de la saison dernière, le Stade Louvignéen retrouvait le championnat de ligue après une vingtaine d'années de purgatoire en district. L'équipe Louvignéenne ayant affiché de belles qualités l'année passée, joueurs, dirigeants et supporters espèrent confirmer cette saison en décrochant le maintien en PH.

A l'heure actuelle (26/11/2013), l'équipe première occupe la 4ème place du championnat en réalisant un très bon début de saison, cependant le chemin est encore long avant la fin du championnat et les coachs (Cédric Loury - Vincent Banctel et Jean-Yves Leblanc) sont au travail afin d'atteindre leur objectif.

L'autre challenge en toile de fond pour les seniors concerne la réserve. Évoluant en D3, nous souhaitons, après deux années difficiles, jouer les premiers rôles en réalisant une saison pleine. Là aussi, à 3 journées de la fin des matchs aller, le stade Louvignéen occupe les premiers rôles. A ce jour (26/11/2013) l'équipe B occupe la 3ème place du championnat à 1 point des deux premières équipes.

Notre troisième équipe seniors en entente avec Cornillé réalise elle aussi un bon début de saison avec l'objectif principal de jouer et se faire plaisir.

Concernant l'entente des catégories U17-U15 et U13, celle-ci a été très complexe à mettre en place. En effet, il a fallu trouver après de multiples contacts et rencontres, une adéquation équilibrée sur différents points : effectifs, entraînements, responsables d'é-

quipes tout en satisfaisant les 4 clubs de l'entente. Cependant l'objectif principal des dirigeants des clubs a été atteint : que chaque joueur puisse jouer et exercer sa passion.

Pour l'école de foot (Catégories U6 - U9 et U11) soulignons l'intégration des parents et des coachs qui sont 2 critères importants pour l'apprentissage du football.

Côté organisation du comité et animation au sein de notre association, quelques changements sont à noter :

Premièrement, le club a élargi son comité passant de 21 à 24 membres. Les personnes suivantes ont intégré l'é-



quipe : Angeliqua Perreu : trésorière adjointe, Elodie Halleux, Patrick Fauvel et Laetitia Moreau : membres. (Membre sortant : Joseph Gendron)

Deuxièmement, le bureau a souhaité se réorganiser avec la mise en place de commissions.

Commissions	Responsables	
repas du club	Benjamin Mondor	Le repas a eu lieu le 16/10. L'équipe d'animation de cette commission a réalisé une belle opération en réalisant une magnifique soirée couscous avec une salle comble et une recherche active de sponsors afin de réaliser un set de table
tournois en salle pour les Vétérans	Yves Grégoire.	le vendredi 27/12: le tournoi en salle est en préparation avec une projection de 10 équipes vétérans.
loto	Mickael Louessard	le 01/05/2014
tournois jeunes	Gérard Géraux et Ludovic Menard	le 17/05/2014
Interquartiers	Julien Menay et Dominique Gilles	le 31/05/2014 en commun avec le volley
tournoi salle ou seniors	Jean-Yves Leblanc	
buvette et restauration	Patrick Fauvel et Elodie Halleux	
<b>plus 3 autres commissions : sponsors - équipements sportifs - sportive</b>		

### Coordonnées téléphonique et adresse mail

**Président :** Mickael LOUESSARD 06-01-48-13-69 Louessard.mickael@orange.fr  
**Secrétaire :** Moïse QUERU 06-26-38-22-39 queru.moise@neuf.fr  
**Responsable jeune :** Ludovic MENARD 06-12-35-81-29 ludovic.menard324@orange.fr  
**Responsable seniors :** Vincent BANCTEL 06-82-55-25-85 vincentbanctel@orange.fr

## Badminton

En cette année 2013/2014 une nouvelle activité s'est installée à Louvigné de Bais.

Depuis le 19 septembre et ce, deux fois par semaine, nous sommes une bonne vingtaine à nous retrouver pour pratiquer le badminton.

Tous les niveaux se mélangent et l'ambiance est sympathique.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses,  
 - le lundi de 18h30 à 20h  
 - le jeudi de 20h à 22h



à la salle des sports avec votre raquette et vos « baskettes ».

### Pour tous renseignements :

**Virginie Duhanneau 06.82.09.01.45**  
 ou virginie.duhanneau@orange.fr

## Théâtre «La vigne au Loup»

L'assemblée générale du théâtre «les comédiens de la vigne au loup» a eu lieu le 11 octobre 2013. La composition du bureau reste inchangée :

**Présidente :** Stéphanie Barbey

**Vice-président :** Paul Renault

**Secrétaire :** Laurence Loison

**Trésorière :** Marie-Laure Lambert

**Trésorière adjointe :** Marie-Christine Gérard

Les cours de théâtre, dispensés par Patricia Pierre se déroulent :

**Le lundi de 19h à 21h :** groupe « adultes et adolescents confirmés » (création depuis novembre 2013 des cours « adultes » où il est toujours possible de s'inscrire). Ce groupe est composé de 13 membres.

**Le mardi de 16h45 à 18h45 :** groupe « enfants » 8/11 ans composé de 11 membres



**Le mercredi de 17h15 à 19h15 :** groupe « adolescents -1er niveau et débutants » composé de 11 membres

**Une représentation aura lieu le :**

vendredi 16 mai 2014 à la salle polyvalente de Louvigné de Bais à partir de 20h30 par les groupes du lundi et du mercredi

samedi 17 mai 2014 à la salle polyvalente de Louvigné de Bais à partir de 20h30 par le groupe du mardi

**Renseignements auprès**

**de Patricia Pierre : 02.99.49.06.89**

**ou de Stéphanie Barbey : 02.99.76.93.83**

Les comédiens de la vigne au loup vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.

## Fait mains

L'association fait-main a augmenté son effectif cette année. 50 personnes participent aux cours de cuisine divisés en quatre groupes. Une quarantaine d'adhérents participe au cours floral donné par Madame Delaisne le 2<sup>ème</sup> mardi de

chaque mois. Le cours d'activité a lieu le mardi à 20 h.

La présidente remercie toutes les personnes qui y participent et leur donne rendez-vous le samedi 22 mars pour son repas annuel. La galette des rois aura lieu le mardi 7 janvier à 20 heures.

Joyeux Noël et bonne année à tous!

*La Présidente.*



**Pour tout renseignement :**

**Régine Poulard au 02.99.49.08.33**

## Ecole de dessin



Les activités proposées par l'atelier d'arts plastiques sont ouvertes aux enfants, jeunes et adultes qui souhaitent découvrir et pratiquer les arts plastiques. Dans une ambiance conviviale chacun peut à son rythme expérimenter et développer sa pratique artistique. Les cours ont repris le 18 septembre à l'atelier d'arts plastiques.

### Le mercredi de 14h30 à 16h et de 16h30 à 18h00

Les ateliers proposés (1h30) permettent aux enfants de découvrir et pratiquer des techniques variées (dessin, peinture, modelage, collage, sculpture...).

Ces ateliers destinés aux enfants sont orientés vers l'apprentissage de différentes techniques.

Par le jeu des lignes, des formes, des couleurs et par un regard sur l'art, il incite à la créativité et sensibilise les enfants au fait artistique.

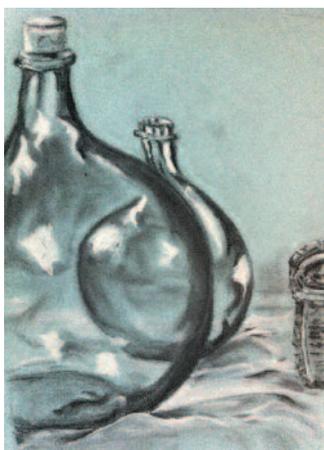
Des thèmes sont proposés : paysage, portrait, dessin naturaliste, manga, hybride, végétal, fantastique... figuré et abstrait, etc

Au programme: le graphisme, le dessin, la peinture, la gravure, le collage et la rencontre avec des outils et matériaux divers; le volume par le modelage de la terre et la sculpture à partir de carton, grillage, papier mâché et objets de récupération.

### Un atelier jeunes et adultes le mercredi de 18h15 à 20h15.

Dans une ambiance conviviale, l'atelier destiné aux jeunes et adultes (2h00) oriente vers l'apprentissage de différentes techniques et la création. Il permet de développer une pratique personnelle et favoriser la curiosité pour la recherche. Des thèmes sont proposés pour permettre à chacun de découvrir et approfondir les techniques de dessin et de peinture, rencontrer l'histoire de l'art. Natures mortes, végétaux, objets, modèle vivant, auto-portrait, paysage sont dans un premier temps observés et reproduits en utilisant différents supports, outils, formats et techniques (graphisme, peinture, collage, techniques mixtes). La perspective est abordée de manière à la fois théorique au travers de l'histoire de l'art et pratique par une approche de la représentation des espaces réels. Dans un deuxième temps, il s'agit de s'éloigner de la réalité ainsi appropriée et de partir à la rencontre de son imaginaire. Sont également expérimentés le volume et la sculpture en utilisant différents matériaux (carton, plâtre, papier mâché, grillage, fil de fer...)

Possibilité de prendre un cours à l'essai avant un engagement à l'année. L'essentiel du matériel est fourni.



### Nouveau : Le modelage et la sculpture de la terre :

préparation, montage, séchage, évidage, recherche sur le volume (figuratif ou abstrait).

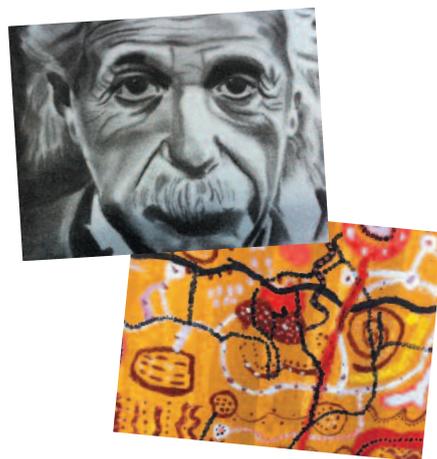
Des stages à thème sont organisés pendant les vacances scolaires. Ouverts à tous les enfants adhérents ou non.

Ces stages remportent un vif succès. Dans une ambiance ludique, les enfants découvrent des techniques au travers de thèmes différents.

Pendant les vacances d'automne, un stage « **Le petit peuple de la forêt** » a permis aux enfants de découvrir le plaisir de créer en modelant et en sculptant la terre.

Déroulement : observation, découverte, esquisses, façonnage, modelage de petites sculptures et assemblage de matériaux divers

Une aide est proposée aux jeunes qui souhaitent préparer un dossier pour intégrer une école d'art.



#### Info pratique

L'atelier est situé au Centre culturel rue Anne de Bretagne à Louvigné de Bais.

Les cours et les stages sont assurés par Stéphanie Galodé professeur d'arts appliqués expérimenté diplômé en arts plastiques.

Renseignements : 06 74 66 73 15  
Mme Hamon, Présidente de l'association

# La Bibliothèque



Pour un petit moment de lectures, d'animations et de convivialité dans votre commune, n'hésitez pas à venir découvrir votre bibliothèque. La bibliothèque municipale vous propose différents services. La médiathèque numérique vous permet, de chez vous, d'accéder à plus de 2300 programmes. Vous trouverez 18 revues différentes, un large choix de livres et de CD. Vous pouvez également nous faire des suggestions et nous proposer vos coups de cœur, nous tâcherons de répondre aux mieux à vos demandes.

Notre bibliothèque est ouverte à tous, nous travaillons en partenariat avec l'école Charles Perrault et l'école Saint-Patern, avec le Centre de Loisirs et avec Capucine.

## Les animations de 2013 :

Toutes nos animations sont gratuites, l'inscription est conseillée.

## Des animations pour tous

### Pour les enfants :

#### Les tout-petits de 0 à 3 ans : Une fois par mois

« Croq'histoires » : Fanny de l'association « Histoires de Grandir » propose aux enfants un moment d'échange autour des livres. Après



avoir écouté des petites histoires, les enfants se rassemblent pour manipuler les ouvrages.

#### Pour les enfants de 3 à 6 ans :

« Des histoires... » : Fanny de l'association « Histoires de Grandir » nous a proposé une rencontre le samedi 16 novembre. Les enfants ont écouté de belles histoires, ils se sont laissés embarquer par les mots.

Pour les enfants à partir de 5 ans : Samedi 9 février, dans le cadre de nos animations sur l'art, Stéphanie Galodé a réalisé avec nous un atelier dessin à partir du fragment d'un tableau. Jeudi 25 juillet, un nouvel atelier a été réalisé, il s'agissait cette fois d'illustrations de contes.

Pour les enfants à partir de 8 ans : Jeudi 25 juillet, un atelier avec Stéphanie Galodé sur l'illustration de contes a été effectué.



### Pour les adolescents :

**Animation dessin :** Samedi 9 février, dans le cadre de nos animations sur l'art, Stéphanie Galodé nous a proposé un atelier manga.

### Pour les adultes :

**Animation dessin :** Samedi 23 février dans le cadre de nos animations sur l'art, Stéphanie Galodé a réalisé avec nous un atelier « encre de chine ».



**Animation photo :** Vendredi 15 février, toujours dans le cadre de nos animations en rapport avec l'art, Gwendal Le Flem nous a proposé l'art photographique à travers un atelier lightpainting.



Une **lecture de contes traditionnels de Bretagne** a été faite à la Villa Bleue. Suite à cette lecture un bel échange sur le vécu des personnes présentes ainsi que sur les légendes bretonnes a eu lieu.

**Rencontre des lecteurs :** Vendredi 18 octobre les lecteurs du prix adultes « A la foli'ère » se sont réunis autour d'un petit café. Ils ont pu partager un moment convivial en échangeant leurs sentiments et leurs impressions sur les romans en compétition. Vendredi 6 décembre, le résultat du prix a été révélé à la bibliothèque de Retiers. A cette occasion, les personnes présentes ont pu assister à un spectacle réalisé par Marilyne Degrenne de l'association « La balade des livres ».



### Les prix littéraires

Deux prix sont proposés

#### • Le prix des incorruptibles

Ce prix s'adresse aux enfants de la maternelle au CM2. Cinq ou six livres par niveau sont à lire. Ils votent pour leur préféré.

- Lauréat 2013 : Maternelle : Les poulets guerriers de Catherine Zarcate, CP : La culotte du loup de Stéphane Servant, CE1 : L'oiseau arlequin de Pascale Maret, CE2-CM1-CM2 : Vert secret de Max Ducos.



- La sélection 2013-2014 est disponible à la bibliothèque.

#### • Le prix A la folie

Prix destiné aux adultes, six romans contemporains sont en compétition.

- Lauréat 2013 : Marcus de Pierre Chazal

### Votre bibliothèque et vous...

L'équipe de la bibliothèque composée de 6 bénévoles et d'une salariée vous accueille :

- Mercredi 14h30-17h30
- Vendredi 16h30-18h30
- Samedi 10h-13h / 14h-16h

L'entrée de la bibliothèque est libre et gratuite, seul le prêt est soumis à l'inscription avec une cotisation annuelle. L'abonnement est valable un an à compter de la date d'inscription.

Chaque lecteur peut emprunter 4 livres, 2 revues et 3 CD pour 3 semaines et s'inscrire à la médiathèque numérique sur :

<http://www/mediatheque-numerique.com/mediatheques/loouvignedebais>

Vous retrouverez toutes nos actualités sur le blog de la bibliothèque à l'adresse suivante : <http://bmlouvignedebais.wordpress.com/>

#### Contact : Agathe Lanoès

18, rue Anne de Bretagne  
35680 Louvigné de Bais  
02 99 76 95 22

[bm.louvignedebais@gmail.com](mailto:bm.louvignedebais@gmail.com)

## La paroisse

### Paroisse de Saint Gouven près la Peinière

Avec le Père Jean Luc Guillotel, curé, deux autres prêtres, les Pères Piou et Chenevière, sont associés au service Pastoral. Depuis le 1<sup>er</sup> Septembre, le Père Joseph Corde qui était " recteur du Sanctuaire de la Peinière " a rejoint la Paroisse Notre Dame d'Espérance dans le doyenné d'Argentré du Plessis. Il réside au presbytère de Torcé. Lors de la célébration de la rentrée pastorale, le dimanche 06 octobre, nous lui avons manifesté " notre amitié et notre merci " pour ces années au milieu de nous.

Nous attendons la nomination d'un " nouveau recteur " à La Peinière pour le début de l'année 2014.

« Vivre en frères, c'est aimer et servir ». Tel est le thème de notre année pastorale. A la fin de la célébration du 06 octobre, chaque communauté chrétienne locale a reçu un cahier pour " y recueillir des paroles, des actions, des merveilles vécues au nom de la Fraternité. Pas seulement en Eglise, mais aussi au sein de la commune, et des diverses associations...

Ce cahier permettra de prendre conscience que la fraternité est pré-

sente et active dans nos différents groupes sociaux, ce qui va à contre-courant du pessimisme véhiculé par les médias.

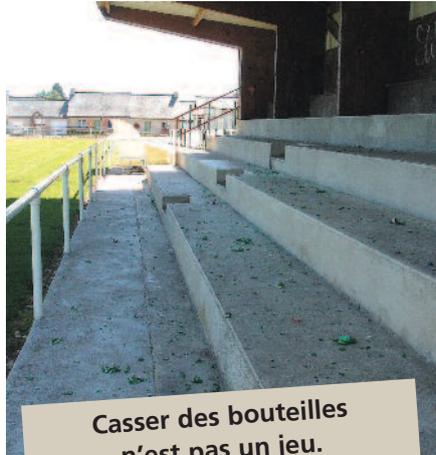
### Quelques dates à retenir

- **Samedi 29 mars** : temps de rencontre et d'échange des acteurs de la solidarité
- **Une journée** " chez les Petites Soeurs des Pauvres " à St Pern pour tout le doyenné au printemps
- **Dimanche 18 Mai 2014** : 1<sup>ère</sup> des communions à Louvigné de Bais.

# Rappels



Amis des bêtes, pensez aux autres, On peut glisser !!!



Casser des bouteilles n'est pas un jeu. C'est même dangereux !!!!!



Les fleurs sont mises pour embellir la cité Et non pour être dérobées !!!



Les bouteilles se mettent dans les conteneurs



Les trottoirs sont faits pour les piétons et non pour le stationnement des voitures.



Les sacs jaunes ne sont pas faits pour mettre des bouteilles, ni pour être balancés n'importe où !! Le sac jaune se met à côté de la poubelle la veille au soir du ramassage des ordures ménagères. « Relisez la notice pour l'utilisation du sac jaune »



Pas la peine de jeter les pneus dans les champs, ça ne pousse pas ! Et en plus ça détériore le matériel agricole.



Merci de veiller à ce que vos animaux de compagnie restent à votre domicile et qu'ils aient de quoi manger afin qu'ils n'éprouvent pas le besoin d'aller se nourrir dans les gamelles des chats voisins.



*Classes Louvigné de Bais 2013*